

# LA LIGUE EN ACTION

NOTRE ACTIVITÉ EN 2023

**COMBATTRE  
SUR TOUS  
LES FRONTS  
DU CANCER**

LA LIGUE

CONTRE LE CANCER

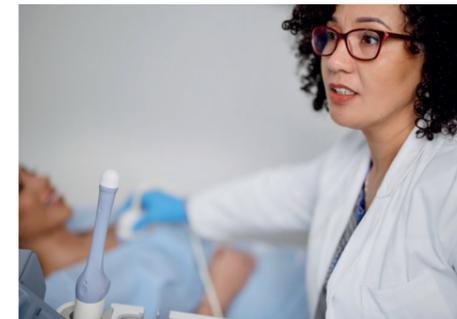
# Sommaire

LA LIGUE CONTRE LE CANCER EN 2023

**P. 4** La parole au Président et au directeur général

**P. 6** La Ligue : force vive et vivante,  
contre le cancer

**P. 8** Contre la maladie,  
des femmes et des hommes mobilisés



## **P.36** APRÈS LA MALADIE

**P. 38** Je partage mon expérience et mon expertise

**P. 41** Je veux reprendre le fil de ma vie

**P. 48** Des ressources financières essentielles  
pour des actions concrètes

## **P.10** AVANT LA MALADIE

**P. 12** J'ai le droit de rester en bonne santé

**P. 18** J'ai le droit de savoir au plus tôt



## **P.22** PENDANT LA MALADIE

**P. 24** J'ai besoin d'infos

**P. 26** Je dois faire face au quotidien

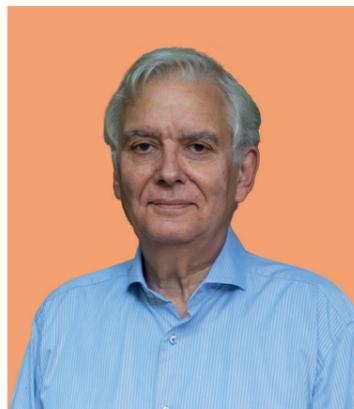
**P. 32** J'ai le droit à une prise en charge de qualité

### AVEC LE TÉMOIGNAGE DE



**Aurélie Gil**

Ancienne personne malade qui a surmonté l'épreuve du cancer avec une remarquable force. À travers son récit, elle met en lumière les obstacles qu'elle a affrontés et montre comment, tout au long de son parcours de guérison, elle a pu s'appuyer et compter sur le soutien de la Ligue contre le cancer lorsqu'elle en avait le plus besoin.



## UNE ANNÉE DE RÉFLEXIONS ET DE TRAVAIL INTENSE

Par **Daniel Nizri**, Président de la Ligue contre le cancer en 2023, en fonction jusqu'au 13 mai 2024

**E**n juillet 2021, lors de mon élection à la présidence de la Ligue Nationale contre le cancer, j'ai proposé comme fil rouge de mon mandat la réduction des inégalités afin de structurer les actions de notre association et de nos 103 comités. En trois ans, de nombreux chantiers ont été menés à bien qui nous permettent désormais de mieux répondre aux besoins des malades et de leurs proches, mais aussi de faire entendre notre voix et nos revendications, de la prévention individuelle et collective à l'après-cancer. En somme, à toutes les étapes du parcours de santé de nos concitoyens. Sur bien des sujets nous avons été entendus, écoutés et même suivis. Nous avons renforcé notre positionnement dans la lutte contre le tabac mais aussi dans le combat contre le HPV. Avec le dispositif Lig'Entreprises, nous avons fait bouger les lignes sur la prise en compte du cancer dans les organisations. Avec Ma Ville se Ligue, nous disposons désormais d'un programme fédérateur

**“Se battre pour l'égalité d'accès aux soins et à la santé passe aussi par le renforcement des capacités des comités à accompagner les personnes malades et les personnes aidantes.”**

pour les collectivités locales soucieuses de la santé de leurs habitants. À travers le dispositif « Au fil de la Ligue », toutes les personnes pouvant bénéficier de nos actions en seront informées dès l'annonce afin que nous les accompagnions

de manière plus efficace. Par nos actions de plaidoyer nous avons contribué à la protection des droits des personnes malades. Par les partenariats que nous avons noués, nous avons encore étendu nos capacités d'agir et à porter nos messages. Toutefois, force est de constater que les besoins sont de plus en plus importants dans tous les territoires et que nous ne sommes pas partout en mesure d'y répondre. Or, se battre pour l'égalité d'accès aux soins et à la santé passe aussi par le renforcement des capacités des comités à accompagner les personnes malades et les personnes aidantes. Sur ce plan, l'année 2023 a été une année de réflexions et de travail intense dans l'ensemble du réseau avec en particulier l'élaboration d'une démarche collective qui permettra à tous les comités - dont le fonctionnement est conforme - de proposer une offre de services de qualité, harmonisée, et sécurisée notamment en ce qui concerne les soins de support, qui demeurent un domaine où les inégalités territoriales et sociales sont les plus criantes. C'est ainsi que s'incarne concrètement mon souhait initial « Tout, pour tous et partout ».

Vous le savez sans doute, mais cet éditorial est le dernier que je signerai. L'an prochain, c'est un nouveau Président qui prendra la parole à cette place.

Je profite de cette ultime tribune pour remercier tous ceux qui font la Ligue, bénévoles, élus, salariés et partenaires de leur engagement au service de nos combats, et de la confiance qu'ils m'ont accordé au cours de ces trois années.



## RENFORCER SIGNIFICATIVEMENT LES LIENS AVEC LES COMITÉS

Par **Raphaël Colomer**, directeur général de la Ligue contre le cancer

**L'**exercice annuel précédent a été marqué par un engagement accru envers nos partenaires locaux, les comités départementaux, et une restructuration de nos services centraux pour offrir un guichet unique et des services plus efficaces et transparents à tous nos bénéficiaires. C'est grâce à la complémentarité entre les équipes du siège et celles de chaque comité, bénévoles et salariés, que nous avons pu réaliser ce travail collectif, à l'échelle nationale et à l'échelle locale. Pour ce faire, des rencontres territoriales ont été organisées pour partager une stratégie commune entre le siège et les comités et mieux appréhender les besoins du terrain. Ce partenariat renforcé a permis une mise en œuvre plus efficace de nos programmes et une portée plus large pour nos actions de sensibilisation et de soutien. Pour soutenir nos comités départementaux de manière plus efficace, le siège a entrepris une réorganisation interne visant à simplifier ses processus et à rendre ses services plus accessibles. Cette volonté s'incarne concrètement à travers un service au siège dédié aux comités, offrant un point de contact privilégié pour toutes les questions et demandes émanant des comités départementaux. Cette initiative a pour objectif de faciliter la communication et la coordination, mais

également de permettre un niveau de réponse plus rapide et plus sécurisée aux besoins locaux et une meilleure allocation des ressources.

Par ailleurs, une attention particulière a été accordée à la clarté et à la transparence des services proposés par la Ligue contre le cancer, ce qui s'est traduit par la refonte et la simplification d'une offre de service commune sur tout le territoire. Cette offre de service

**“Gestion et relations avec les comités départementaux, restructuration du siège, offre de services clarifiée : des défis relevés en 2023, essentiels et structurants pour la Ligue.”**

se déploiera notamment grâce à l'intelligence artificielle, qui nous permet désormais de recueillir, d'analyser et de construire des dispositifs à partir de données fiables pour cibler plus efficacement les espaces et les populations qui sont le plus dans le besoin.

Ce travail engagé de restructuration interne se poursuivra en 2024 et dans les années à venir, avec en ligne de mire l'amélioration de la vie des populations touchées par le cancer sur l'ensemble du territoire pour faire vivre concrètement notre ambition « tout, pour tous et partout » contre le cancer.

# LA LIGUE: FORCE VIVE ET VIVANTE, CONTRE LE CANCER

Depuis 1918, notre association se mobilise et renforce son engagement dans la lutte contre le cancer. Ce combat se décline en plusieurs missions sociales. Pour les mener à bien, la Ligue contre le cancer repose sur une organisation solide et efficace, en ordre de bataille contre la maladie.

**La Ligue aujourd'hui, c'est la combinaison de toutes les énergies vers un but commun, humain, égalitaire et ambitieux.**

## NOTRE VISION

**LA LUTTE ORGANISÉE, COORDONNÉE,  
ÉGALITAIRE ET SANS CONCESSION  
CONTRE LE CANCER.**

<b>1 PERSONNE SUR 2</b> sera touchée par le cancer au cours de sa vie	Le cancer est la <b>1<sup>ÈRE</sup> CAUSE</b> de mortalité en France
<b>40 %</b> des cancers sont évitables en adoptant des modes de vie plus sains	<b>6 PERSONNES MALADES SUR 10</b> guérissent de leur cancer
<b>3,8 MILLIONS</b> de personnes vivent avec un cancer	<b>PLUSIEURS MILLIONS</b> d'aidants de personnes atteintes de cancer en France

## NOS MISSIONS SOCIALES

-  **Informé, sensibiliser, éduquer** pour dépister et prévenir la maladie
-  **Améliorer le parcours de soins, de santé et de vie**, des personnes malades et de leurs proches
-  **Financer et contribuer** à la recherche
-  **Porter la voix des usagers du système de santé** auprès des pouvoirs publics, et assurer la défense de leurs droits

## NOTRE VOCATION

**ÊTRE UNE ALLIÉE DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER TOUT AU LONG DU PARCOURS DE VIE, AVANT, PENDANT ET APRÈS LA MALADIE.**

## NOS CONVICTIONS

**La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social,**  
c'est pourquoi la Ligue agit sur l'ensemble de ces composantes.

■  
**Certains cancers sont évitables,**  
c'est pourquoi la Ligue milite pour une meilleure information concernant les facteurs de risques et engage à participer aux dépistages organisés.

■  
**La recherche est essentielle pour vaincre le cancer : mieux le comprendre, développer des traitements plus efficaces et trouver des solutions pour prévenir la maladie,**  
c'est pourquoi la Ligue a alloué 47,3 millions à la recherche en 2023.

■  
**L'accès aux soins est un droit fondamental,**  
c'est pourquoi la Ligue est présente sur l'ensemble du territoire - y compris dans les déserts médicaux - pour accompagner les personnes malades et leurs proches et réduire les inégalités.

# LA LIGUE: DES FORCES UNIES CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le cancer est une association présente dans toute la France. Son organisation fédérale est à la fois démocratique et représentative de l'ensemble du territoire français.

**103 COMITÉS DÉPARTEMENTAUX**  
pour un maillage sur tout le territoire (en métropole et Outre-mer) au plus proche des malades et des aidants, et de l'ensemble des populations.

Grâce à leur connaissance fine du terrain et leur ancrage local – facteurs importants de réussite de nos missions – les comités départementaux relaient les actions, rencontrent et accompagnent les personnes atteintes de cancer et leur entourage.

## LE SIÈGE DE LA FÉDÉRATION

**pour animer la vie fédérale.**

Garant du dialogue entre l'ensemble de ses comités départementaux, le siège de la fédération organise et facilite les échanges entre la Ligue et les institutions externes ainsi qu'entre les comités départementaux entre eux.

## UNE ORGANISATION FÉDÉRALE

**au service d'une action globale.**

Cette collaboration main dans la main entre les territoires, le Conseil d'administration et le siège de la fédération ainsi que les commissions spéciales, est la clef pour faire bouger les lignes, tant auprès des malades et de leurs proches, qu'à l'échelle des institutions, des pouvoirs publics et des différents partenaires. L'ensemble de ces instances est composé de salariés et/ou de bénévoles qui garantissent une représentativité de l'ensemble des ligueurs.

## LES LIGUEUSES ET LES LIGUEURS

**les centaines de milliers de donateurs, les milliers de bénévoles, et les salariés, tous unis pour la réalisation de nos missions.**

## 1 CONSEIL D'ADMINISTRATION pour piloter la stratégie de la fédération.

Élu par l'assemblée générale de ses 103 comités départementaux, le Conseil d'administration décide des orientations stratégiques et politiques et de l'allocation des fonds.

## 9 ORGANES D'EXPERTISE pour concevoir des projets d'envergure.

Les commissions Prévention et Promotion des dépistages, Actions pour les personnes malades et leurs proches, Communication, Société et politique de santé, le Conseil Scientifique National, le Comité financier, la Commission ressource, la Commission d'orientation stratégique de la recherche, ainsi que le Comité d'audit interne éclairent le Conseil d'administration sur les orientations à prendre.

# CONTRE LA MALADIE, DES FEMMES ET DES HOMMES MOBILISÉS

La Ligue contre le cancer, ce sont avant tout des femmes et des hommes qui s'engagent avec le cœur. Employés, bénévoles, donateurs... cette ligue humaine est fondamentale pour le bon fonctionnement de notre association et sa force de frappe contre le cancer.

## Être ligueur, c'est s'engager POUR

- **Faire évoluer la société** dans son rapport à la maladie et aux malades.
- **Militer et ainsi protéger** les plus vulnérables des risques « cancer ».
- **Agir concrètement** en prenant part à la réalisation d'un projet associatif essentiel.



## Nos bénévoles : force vive de la Ligue contre le cancer

Au quotidien, sur tous les territoires et à tous les niveaux de l'association, ils s'engagent dans la lutte contre le cancer. Leur action est aussi honorable qu'indispensable. Engagement régulier ou interventions ponctuelles, accueil téléphonique, soutien administratif ou événementiel, éducation à la santé, aide aux personnes malades, recherche de partenariats... diverses missions sont prises en charge par les ligueurs bénévoles. Âge, profil, compétences, localisation, disponibilité : la diversité est bienvenue au sein de la Ligue et donne toute sa puissance à l'action bénévole.

**« La Ligue est une association de personnes d'horizons divers qui se réunissent pour lutter contre le cancer. Ce qui compte n'est pas pourquoi les bénévoles viennent à la Ligue, mais pourquoi ils y restent : parce qu'ils ont confiance en notre capacité d'action collective face à la maladie ! »**

**Daniel Nizri,**  
Président de la Ligue contre le cancer

## Nos donateurs : la garantie de l'indépendance

Les dons et legs sont vitaux pour qu'une association continue à exercer ses missions. La Ligue remercie ses plus de 525 000 donateurs et légataires. Ces femmes et ces hommes qui agissent à leur niveau, ponctuellement ou régulièrement, qui lui garantissent une indépendance d'action. Les premiers à qui nous rendons des comptes : nos donateurs et légataires, qui nous font confiance.

# ACCOMPAGNER ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES ET DES SALARIÉS

## L'école de formation, pour une culture partagée et une vision commune

L'école de formation de la Ligue nationale contre le cancer, qui a fêté ses 20 ans en 2023, se distingue comme un centre de formation déclaré sous le numéro 11753574475 auprès de la Préfecture d'Île-de-France. Elle incarne un pilier essentiel en offrant un éventail de formations destinées à tous les acteurs engagés au sein du vaste réseau de la fédération : des bénévoles aux salariés en passant par les administrateurs dirigeants. Son objectif premier réside dans l'enrichissement des compétences individuelles, s'articulant autour de multiples thématiques telles que la découverte de la Ligue et de la maladie cancéreuse, la promotion des discours et actions de la Ligue, l'accompagnement des personnes malades sur le terrain, l'animation de groupes d'échanges, le recrutement et l'encadrement des bénévoles, la promotion de la santé, ainsi que le rôle crucial des patients ressources, entre autres.

## Projets de développement de l'offre

Pour répondre de manière encore plus efficace aux besoins croissants de développement des compétences exprimés par notre réseau, notre école de formation se tourne vers l'avenir avec ambition pour l'année 2024. Nous prévoyons de mettre en place un logiciel de gestion de la formation, permettant d'automatiser certaines tâches chronophages, de proposer un catalogue interactif en ligne avec des fonctionnalités de préinscription, et de mettre en place un suivi qualité facilement consultable. Une démarche de certification Qualiopi sera menée afin de garantir la qualité de nos formations, de faciliter l'accès à certains financements, et de nous positionner pour l'obtention de labels, certifications, titres et diplômes à long terme. Nous envisageons également de développer notre offre de e-learning pour rendre nos formations accessibles à tous, quel que soit leur lieu de résidence et leurs temps de disponibilité. Enfin, nous chercherons à élargir notre catalogue de formations en incluant des thématiques structurantes telles que le management, la structuration des ressources humaines et l'approche par les compétences, les finances, l'informatique, la communication et le plaidoyer, la promotion de la santé, la relation d'aide, le développement personnel, la gestion de projets, les rôles et la posture du patient ressource, etc.

## Modalités d'accès aux formations

Nos formations sont flexibles et peuvent être adaptées à différents contextes. Elles peuvent être dispensées en intra-entreprise, au sein des comités départementaux, ou en inter, que ce soit au siège ou dans les territoires. Nous proposons également une variété de formats pour répondre aux besoins de chacun, incluant le présentiel, le distanciel, une combinaison des deux ou des modules de e-learning. De plus, nos formations programmées en distanciel peuvent être réorganisées en présentiel pour une expérience plus immersive et afin de favoriser les échanges et l'analyse des pratiques.

## LES CHIFFRES CLÉS 2023



(1) Dont :

- 44 sessions « accueillir, informer et orienter à la Ligue » (391 personnes)
- 25 sessions « connaissance de la Ligue et de la maladie cancéreuse » (243 personnes)
- 27 sessions « accompagner à la Ligue » (215 personnes)
- 14 sessions « visiter à la Ligue » (100 personnes)
- 11 sessions « se positionner en tant que patient ressource » (92 personnes)
- 7 sessions « savoir témoigner en tant que patient ressource témoin » (55 personnes)
- 5 sessions « savoir intervenir en tant que patient ressource parcours » (46 personnes)
- 2 sessions « recrutement des bénévoles » (12 personnes)
- 2 sessions « management des bénévoles » (11 personnes)
- 1 session « administrateurs dirigeants : les bases » (31 personnes)
- 11 sessions concernant le maniement d'outils et de processus internes (63 personnes)

“

### Quand tout bascule

*Mon histoire avec le cancer commence par un rendez-vous raté. En novembre 2019, je me rends à ma visite annuelle chez le gynécologue mais mon ancien médecin est parti à la retraite. Son successeur me prescrit un frottis, cependant il ne s'intéresse pas à mes seins, soulignant « qu'à mon âge je ne risque pas grand-chose ». Quant à moi, je n'ai pas l'habitude de l'autopalpation, personne ne m'a appris les gestes et je ne mesure pas bien le danger, alors je laisse passer. Deux mois après cette visite sommaire je remarque par hasard plusieurs boules dans ma poitrine. Instinctivement, je pressens le pire. J'appelle mon nouveau gynéco pour prendre rendez-vous. Nous sommes en janvier et la date qui m'est proposée est en mai. C'est beaucoup trop tard et j'en suis consciente. Heureusement, je sais que mon médecin traitant a des compétences en gynécologie. C'est donc vers lui que je me tourne en désespoir de cause. Grâce à la mammographie qu'il me prescrit en urgence, tout va aller très vite. Le 11 février, je quitte mon bureau en disant à mes collègues que je reviens dans une demi-heure « après un petit rendez-vous médical ». Cette demi-heure durera en fait un an et demi. J'entends encore les mots du radiologue ce jour-là : Madame Gil, je n'aime pas du tout ce que je viens de voir. Deux semaines plus tard, le verdict est confirmé. Je comprends alors que ma vie va changer pour toujours.*

Aurélie Gil, bénévole au comité départemental du Territoire de Belfort

”

## AVANT LA MALADIE

**12**

**J'ai le droit de rester  
en bonne santé**

**18**

**J'ai le droit  
de savoir au plus tôt**



## J'AI LE DROIT DE RESTER EN BONNE SANTÉ

# La prévention sur tous les fronts

**Tabac, alcool, soleil, pollution atmosphérique... Face aux principaux facteurs de risque de cancer, la Ligue mise sur une prévention globale, intégrant actions sur l'environnement de vie et éducation à la santé pour faire évoluer les comportements.**

**E**n 2018, la Ligue contre le cancer organisait les premiers états généraux de la prévention des cancers et depuis lors, ses 103 comités se mobilisent chaque année sur ce sujet, qui est l'une des quatre missions sociales fondamentales de l'association. En France, il est estimé que 40 % des cancers sont liés à des facteurs de risques évitables qu'ils soient comportementaux (tabac, alcool, alimentation, sédentarité...) ou environnementaux (exposition à la pollution de l'air, au soleil, au radon...). Pour réduire cette part de cancers évitables, la Ligue a choisi de s'inscrire dans le courant

de la promotion de la santé porté par l'OMS via la Charte d'Ottawa, en agissant principalement sur deux axes complémentaires : la création de milieux favorables à la santé d'une part et l'acquisition d'aptitudes et de comportements individuels permettant à chacun d'exercer un plus grand contrôle sur sa santé d'autre part. Toute la stratégie de prévention de la Ligue consiste à articuler ces deux leviers.

### Des webinaires pour arrêter de fumer

La stratégie de lutte contre le tabac, premier facteur de risque des cancers évitables et première cause de mortalité prématurée dans le monde, illustre parfaitement ce positionnement qui conjugue actions à l'échelle individuelle et dispositifs à l'échelle collective. Pour la huitième édition de cette grande campagne nationale, la Ligue a notamment proposé une série de six webinaires gratuits et ouverts à tous. Animées par un addictologue, ces rencontres informatives et participatives ont permis d'apporter des réponses aux principales interrogations que se posent les fumeurs sur l'arrêt du tabac : comment trouver la motivation, déjouer les habitudes, prévenir la rechute... Un complément online aux actions déployées par les comités dans tous les territoires : animations, conférences, challenges, réunions d'information...



### Dénormaliser le tabac

Côté action collective, le dispositif phare de la Ligue est sans aucun doute le déploiement du label Espaces sans tabac lancé en 2012 et soutenu financièrement par la CNAM. À l'heure actuelle, le territoire français compte plus de 7 000 Espaces sans tabac dans 73 départements et ce chiffre ne fait que s'accroître grâce à l'engagement

## ESPACES SANS TABAC

### UN COLLOQUE NATIONAL ET DE NOUVELLES RECRUES LOCALES

« Le 23 novembre 2023, le comité du Calvados associé à l'ensemble des comités départementaux normands a organisé le premier colloque sur les Espaces sans tabac au centre des Congrès de Caen. Près d'une centaine de personnes se sont réunies pour participer à cette journée d'échanges sur les actions de lutte contre le tabagisme, les environnements favorables à la santé, et pour profiter de retours d'expériences des comités départementaux et des acteurs locaux sur la mise en place des Espaces sans tabac. À l'heure actuelle, 41 communes du Calvados se sont engagées dans une démarche de labellisation et le département totalise désormais 660 Espaces sans tabac dont 238 pour la seule ville de Caen. Pour chacun d'entre eux, l'objectif est le même : débanaliser le tabac, le rendre moins attractif auprès des plus jeunes et limiter l'exposition des riverains au tabagisme passif. Ces dernières années, le label rencontre un succès grandissant, et pas seulement auprès des communes, puisque notre comité a récemment signé une convention avec le conseil départemental du Calvados afin de labelliser l'ensemble des abords des collèges. Et ça ne devrait pas s'arrêter là : le colloque a fait naître de nouvelles ambitions ! Dans la foulée, plusieurs mairies nous ont en effet contacté pour se renseigner sur la démarche ; le campus de l'Université de Caen a fait de même et il devrait prochainement devenir à son tour un Espace sans tabac. »

**Angélique Dessaint,**  
chargée de prévention CD14



## CLAP'SANTÉ FAIT PEAU NEUVE

Tous les trimestres, la Ligue édite un magazine trimestriel sur la santé adapté aux enfants de 9 à 13 ans. Gratuit et diffusé par abonnement ainsi que par les comités départementaux, le « Clap Santé » propose à ses lecteurs d'explorer une thématique précise de santé en lien avec les cancers, autour de 16 pages d'articles, de jeux et de bandes dessinées. En 2023, ce rendez-vous très prisé des enfants a fait peau neuve avec une nouvelle maquette, plus dynamique et plus didactique. Les enfants peuvent parallèlement s'informer via Lig'Up, un site internet qui rassemble tous les outils digitaux d'éducation à la santé produits par la Ligue : jeux, vidéos, quiz, articles inédits... Lig'Up propose aussi des dossiers pédagogiques et des contenus spécifiques pour la communauté éducative.

des comités départementaux qui en assurent activement la promotion auprès des collectivités territoriales. Un dispositif de « dénormalisation du tabac » qui ne convainc pas que les élus locaux, puisque le gouvernement a intégré la généralisation des Espaces sans tabac dans le Programme National de Lutte contre le Tabagisme (PNLT 2023-2027) qui a été présenté le 28 novembre 2023, avec comme mesure phare, l'interdiction de fumer sur l'ensemble des plages, dans tous les parcs publics, forêts et abords de certains lieux publics, comme les établissements scolaires. À cette occasion, le ministre de la Santé Aurélien Rousseau a déclaré que « le sans tabac sera désormais la norme ». Une mesure qui ne pouvait qu'être saluée par la Ligue !

### La qualité de l'air sous bonne garde

Cette volonté d'articuler prévention individuelle et protection collective se retrouve également dans les dispositifs que la Ligue met en place à destination des enfants. Ainsi, en 2023, 30 capteurs de mesures de particules fines ont été achetés par la Ligue. Ces capteurs sont à destination des comités qui souhaitent les utiliser comme outils de sensibilisation, en particulier dans le milieu scolaire. Les comités continuent par ailleurs de promouvoir les « rues scolaires » auprès des collectivités. Il s'agit d'axes où l'accès aux véhicules motorisés devant les écoles est interdit à minima aux heures d'arrivées et de sorties des élèves. L'enjeu est double puisqu'il s'agit d'abord de réduire l'exposition des enfants à la pollution de l'air tout en contribuant au changement de mentalité vis-à-vis des mobilités motorisées et des mobilités actives.



S'il connaît déjà un large succès en Angleterre et en Belgique, le concept des « rues scolaires » commence seulement à émerger en France sous l'impulsion de Paris et Rouen. Pour sa part, la Ligue accompagne des expérimentations dans plusieurs collectivités, dont Tulle et Brive en Corrèze, à Montpellier, à Strasbourg ainsi qu'à Le Viviers-sur-Mer en Ille-et-Vilaine.

### La santé en « défis »

Parallèlement à ces démarches d'ordre environnemental, des actions de prévention comportementales sont également déployées par la Ligue afin d'amener les enfants et les adolescents à devenir acteurs de leur propre santé, actuelle et future. Ainsi, depuis 2005, elle invite les écoles de cycle I, II et III volontaires à réfléchir à une thématique de prévention santé à travers des *Défis collectifs de créations artistiques* qui visent à explorer un sujet de prévention santé en lien avec la prévalence des cancers par un angle artistique à travers des poèmes, des peintures, des vidéos... Les œuvres résultantes sont exposées localement pour que les messages puissent bénéficier à d'autres enfants. Le défi de l'année 2022-2023 a porté sur la thématique de la pollution de l'air. Cette thématique environnementale ayant suscité quelques appréhensions de la part des écoles. Il était primordial de trouver le ton juste afin d'être compréhensible par les enfants sans éveiller en eux de l'éco-anxiété. Ainsi, 4 webinaires « pollution de l'air » ont vu le jour au cours de l'année 2023 pour former les comités à cette thématique et répondre à leurs questions. Au total, 9 908 enfants ont participé au défi collectif.



## LE SOLEIL AVEC MODÉRATION...

**Avec plus de 100 000 nouveaux cas de cancers de la peau chaque année, les cancers cutanés sont les cancers les plus fréquents, et le nombre de mélanomes diagnostiqués a été multiplié par 5 entre 1990 et 2018 pour atteindre 15 500 nouveaux cas par an. Face à cette situation, les comités de la Ligue se mobilisent chaque année pour la semaine de la protection solaire. L'enjeu : informer et sensibiliser les publics aux dangers de l'exposition aux ultraviolets naturels ou artificiels. En 2023, pour la première fois, de nombreux magasins Decathlon de France ont ouvert leurs portes aux comités départementaux pour des animations sur la prévention des risques solaires. Cela fait suite à un partenariat signé entre la Ligue et Olaian, la marque de surf de l'enseigne leader de l'équipement sportif.**

Par ailleurs, depuis 2021, une convention de partenariat avec l'Éducation nationale amène la Ligue à s'inscrire dans la démarche des écoles promotrices de santé par le développement d'actions innovantes. C'est notamment le cas d'Explo'santé, un programme de recherche interventionnelle qui a été mis en place à la rentrée 2022 par six comités départementaux (Ille-et-Vilaine,

Loire-Atlantique, Corrèze, Ardèche, Hérault et Loire) avec l'accompagnement de l'Université Lyon 1. Cette intervention menée par les chargées de prévention des comités contribue à développer les compétences psychosociales (CPS) des élèves, à raison de 10 séances par an, par classe, tout au long des trois années du cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>). Le dispositif comporte en outre un volet de sensibilisation des enseignants à la promotion de la santé et un volet plaidoyer pour le développement d'un environnement physique et social sain. Centrée sur la thématique « mieux se connaître », la séquence inaugurale 2022-2023 a reçu un accueil très favorable des enseignants qui ont pour beaucoup témoigné d'une amélioration du climat des classes et de la capacité des enfants à exprimer leurs émotions. La séquence 2023-2024 porte, elle, sur « notre santé au quotidien dans notre environnement ».

protecteurs à l'instar de l'activité physique, d'un air de bonne qualité, de la présence d'espaces verts ou de l'organisation de la vaccination ou des campagnes de dépistages. Plus généralement, on estime que les environnements physique, socio-culturel et économique représentent plus de 60 % des déterminants de la santé. Forte de ses 103 comités répartis sur l'ensemble du territoire, Outre-mer compris et de son vaste éventail de compétences, la Ligue contre le cancer est un acteur tout désigné pour accompagner les élus de terrain dans le développement de ces environnements favorables à la santé. En lançant Ma ville se Ligue contre le cancer, la Ligue s'est positionnée plus que jamais comme le partenaire des collectivités locales désireuses de développer des environnements promoteurs de santé sur leur territoire. Ma ville se Ligue est un programme d'accompagnement en santé des collectivités locales qui a pour objectif de prévenir les principaux facteurs de risque selon une approche transversale, qui agit aussi bien à l'échelle individuelle, en visant les changements de comportements de chacun, qu'à l'échelle collective, à travers l'implantation d'espaces favorables à la santé. Concrètement, après une phase d'audit et de diagnostic territorial destinée à adapter chacun des projets aux réalités des besoins et aux contraintes locales, les comités départementaux en partenariat étroit avec les collectivités territoriales, les acteurs de la prévention et les professionnels engagés localement déploient le projet qui s'articule en trois ans autour de trois axes prioritaires. L'information d'abord, par la prévention et le dépistage des cancers, par l'éducation à la santé, la promotion des comportements et de styles de vie sain, ou encore par la mobilisation de la société face au cancer. L'accompagnement des personnes malades et de leurs proches ensuite, en facilitant les interventions de la Ligue pour l'organisation des soins de support, la lutte contre la désinsertion des personnes malades et la sensibilisation des employeurs, la valorisation du bénévolat et de l'engagement... Enfin le troisième volet repose sur l'implication opérationnelle des collectivités dans des démarches de santé environnementale via la création d'Espaces sans tabac, de rues scolaires à la circulation automobile limitée et par l'aménagement d'espaces ombragés pour mieux lutter contre les cancers de la peau.



**Louisa**

**Ils nous ont parlé du HPV en cours, j'étais en PLS**

**En "PLS" ???**

**Choquée quoi...**

**On ne parle pas toujours le même langage... Mais on se comprend sur ce qui compte.**

80% de la population a été ou sera contaminée par le HPV (papillomavirus), qui provoque 6400 cancers par an. Pour lui faire face, il existe un vaccin efficace, disponible dès 11 ans. Faites vacciner votre enfant. Parlez-en à votre médecin, pharmacien ou sage-femme.

**Dès 11 ans, les vacciner contre le HPV, c'est les protéger.**

LA LIGUE

**Mobiliser les collectivités locales**

En lançant Ma ville se Ligue contre le cancer, la Ligue se positionne comme le partenaire des collectivités locales désireuses de développer des environnements promoteurs de santé sur leur territoire.

Face au cancer, l'aménagement des territoires, parce qu'il permet d'agir sur les environnements et le cadre de vie, est un formidable levier d'action pour donner plus d'ampleur à la prévention. Il permet d'avoir un impact direct sur l'exposition des populations à certains facteurs de risque tels que le tabac, l'exposition solaire, la pollution de l'air, le radon... mais également d'agir sur des facteurs

**LA RECHERCHE-ACTION POUR LA PRÉVENTION DES BULLES CONTRE HPV**

L'information des adolescents vis-à-du vaccin anti-HPV est fondamentale mais aucune recherche interventionnelle n'a été menée en France auprès de cette population pour évaluer l'efficacité des actions menées à leur intention. Un projet de recherche interventionnelle porté par le Pr Pierre Ingrand (Registre des cancers Poitou-Charentes) est actuellement en cours pour évaluer l'impact d'un dispositif de prévention complété par une BD de sensibilisation sur l'infection à HPV. Cette étude, élaborée en lien avec les acteurs de terrain, a été déployée dans les Maisons Familiales Rurales de trois départements (Vienne, Deux-Sèvres, Gironde).



**« La Motte Servolex, 11 000 habitants est la première ville de Savoie à avoir implanté un espace sans tabac en 2019 et maintenant nous en comptons 13. La mise en place d'espace sans tabac passe d'abord par l'organisation d'un débat au sein du conseil municipal qui comporte presque à coup sûr des fumeurs. Ensuite il faut choisir les sites. Devant les écoles, ça paraît naturel, mais aussi dans un espace intergénérationnel où les enfants viennent jouer et où les papas et les mamies viennent se mettre à l'abri du soleil. Puis vient le temps de choisir entre la verbalisation des contrevenants et la politique de la main tendue plus pédagogique. Ce travail sur les espaces sans tabac nous a amené à une réflexion plus large autour de la qualité de l'air. Avec l'agglomération du grand Chambéry nous avons ainsi participé au financement d'un logiciel pour l'Université de Savoie Mont Blanc qui permet de mesurer les interactions entre la pollution de l'air extérieur et l'intérieur de nos domiciles et qui pourrait intéresser la Ligue. Enfin, nous comptons aussi nous pencher à l'avenir sur la question des espaces ombragés pour mieux préserver le bien-être et la santé de nos habitants. »**

**Luc Berthoud,**  
maire de La Motte-Servolex (73)



**J'AI LE DROIT DE SAVOIR AU PLUS TÔT**

# Dépister pour soigner mieux

**Pour beaucoup de cancers, plus le diagnostic est fait tôt, moins les traitements sont lourds et meilleures sont les chances de guérison. C'est cette équation qui motive la Ligue à promouvoir toujours plus activement les campagnes de dépistage organisé.**

**E**n 2023, 433 136 personnes se sont vu diagnostiquer un cancer en France selon les calculs de Santé Publique France. Face à ce nombre en constante augmentation depuis 30 ans, le dépistage fait plus que jamais figure de première arme anticancer. Il vise en effet à détecter au plus tôt un cancer, parmi des personnes a priori non malades, afin de le traiter à un stade précoce, offrant de meilleures chances de guérison et abaissant considérablement la mortalité. Ainsi, on observe 99 % de survie à 5 ans pour un cancer du sein détecté à un stade précoce pour seulement 26 % pour un cancer diagnostiqué à un stade tardif. Ce constat a amené les pouvoirs publics

à organiser un dépistage systématique pour trois cancers : depuis 2004 le cancer du sein, depuis 2008 le cancer colorectal et le cancer du col de l'utérus depuis 2018. Ces dispositifs rencontrent des succès variables avec des taux de participation au dépistage de 60 % pour le cancer du col de l'utérus, de 44 % orienté à la baisse pour le cancer du sein et de moins de 35 % pour le cancer colorectal. Des résultats particulièrement alarmants, décevants au regard des moyens consacrés et des objectifs assignés et qui cachent, en outre, de profondes inégalités sociales. Face à cette situation, la Ligue se mobilise depuis de nombreuses années pour informer et sensibiliser les publics concernés sur l'importance du dépistage mais aussi pour faire émerger les conditions nécessaires à une meilleure adhésion aux dispositifs organisés.

## Jusqu'à 1 000 personnes sensibilisées par jour grâce au Côlon Tour

Chaque année, le premier temps fort « dépistage », c'est Mars Bleu, le mois de promotion du dépistage du cancer colorectal. C'est un sujet d'inquiétude pour la Ligue qui alerte depuis la crise de la Covid-19 des retards de dépistage entraînant une diminution des chances de guérison pour ce cancer qui est le deuxième cancer le plus meurtrier en France. Alors que des mesures ont été prises pour rendre le test plus accessible – il est désormais disponible en pharmacie – une large partie des comités départementaux mettent en place des initiatives locales : réunion d'informations, challenge Tiktok, rencontres sportives animations autour d'un « vélo-smoothie »... Mais la star du mois, c'est le Côlon Tour. En mode gonflable ou virtuel, ce dispositif péda-go-ludique permet de voyager à l'intérieur d'un colon pour comprendre comment se forment et évoluent les lésions. Conçu initialement par la société française d'endoscopie digestive et expérimenté par le comité de Loire Atlantique au début des années 2010, le Côlon Tour a rapidement trouvé sa place dans le réseau de la Ligue. Aujourd'hui 5 structures gonflables tournent en Métropole et deux aux Antilles ; près de 60 comités proposent le Côlon Tour tous les ans. En 2023, ce sont ainsi 97 villes qui ont été mobilisées pour la prévention et la sensibilisation autour du cancer colorectal avec 300 à 1 000 personnes sensibilisées par jour. De plus, le Côlon Tour a désormais une version virtuelle permettant de découvrir, au travers d'une exposition interactive, tout ce qu'il faut savoir pour comprendre, dépister, prévenir et soigner les cancers colorectaux.

## Col de l'utérus : 30 000 lésions précancéreuses détectées par an

Le mois de juin est quant à lui consacré au dépistage et à la prévention du cancer du col de l'utérus, qui touche 3 000 femmes et cause plus de 1 000 décès chaque

année. C'est le quatrième cancer le plus fréquent chez la femme et dans la très grande majorité des cas il est dû aux infections liées au virus HPV. Si la vaccination anti-HPV représente la meilleure prévention, le dépistage par frottis cervico-utérin représente une étape incontournable. Il est à réaliser à partir de 25 ans tous les 3 ans jusqu'à 30 ans (après 2 frottis normaux à 1 an d'intervalle) et un test HPV est proposé à partir de 30 ans tous les 5 ans jusqu'à 65 ans. On sait que 1 cancer du col de l'utérus sur 4 fait suite à un frottis anormal dont le suivi a été incomplet.

## DÉPISTAGE DU CANCER DU POUMON ET PRÉVENTION DU TABAGISME, QUELLE ASSOCIATION ?

**La prévalence du tabagisme reste en France un problème de santé publique majeur : près d'un quart des 18-75 ans déclaraient fumer quotidiennement en 2022. Plusieurs expérimentations sont aujourd'hui conduites en France pour évaluer la pertinence de mettre en place un programme de dépistage du cancer du poumon par scanner thoracique faiblement dosé. En dehors de son intérêt pour la détection des cancers du poumon à un stade précoce auquel le traitement a plus de chances d'être efficace, un tel programme devrait représenter une opportunité de mettre en place des interventions de sevrage tabagique. Des interventions efficaces diminuant la consommation tabagique pourraient, en effet, encore augmenter l'intérêt du dépistage en réduisant la fréquence des cancers du poumon et des autres cancers liés au tabac. La meilleure articulation des dispositifs de dépistage et de prévention reste toutefois à définir. Le projet de recherche du Dr Arnaud Seigneurin (Registre des cancers de l'Isère), financé par la Ligue, devrait contribuer à répondre à cette question en modélisant l'impact des interventions de sevrage tabagique associées au dépistage du cancer du poumon sur l'incidence des cancers liés au tabac.**

Cette année, aux côtés des actions mises en place dans les comités, la Ligue a déployé une nouvelle campagne de communication s'inspirant d'un échange de SMS pour dédramatiser ce test qui permet chaque année de détecter précocement 30 000 lésions précancéreuses.

### Cancer du sein : une enquête pour mieux comprendre les freins au dépistage

Le dépistage organisé du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans a été le premier à être mis en place à l'échelle nationale. C'était en 2004. Pendant 8 ans, l'adhésion au dispositif est allée crescendo, jusqu'à atteindre 52,3 % en 2012. S'en est suivi une stagnation, puis un déclin lent, qui s'est accéléré depuis la crise sanitaire liée au Covid. En 2022, seulement 44,9 % des femmes concernées ont participé à la campagne nationale de dépistage. Un résultat qui place la France dans le bas du classement européen, très loin de pays comme le Danemark ou la Finlande, dont les taux de participation dépassent les 80 %. Préoccupée par cette baisse alarmante du taux de participation, la Ligue a souhaité explorer les raisons de cette situation à travers une enquête présentée à l'occasion d'Octobre rose. Cette étude a notamment permis d'identifier les freins avancés par les femmes qui ne se font pas dépister. La première raison, invoquée par 34 % des femmes qui n'ont jamais participé à un dépistage est l'absence de symptômes. Une femme sur cinq met en avant sa peur d'avoir mal tandis qu'une sur 10 pense que le dépistage ne sert à rien. Par ailleurs 16 % des participantes à l'enquête ont admis renoncer au dépistage par peur qu'on ne leur diagnostique un cancer... Un prétexte d'autant plus paradoxal que si le cancer est pris à temps, neuf femmes sur dix guérissent. Ces travaux ont convaincu la Ligue de réaffirmer ses convictions en matière de dépistage du cancer du sein, soulignant l'urgence de mieux informer et accompagner les femmes en particulier dans les populations fragiles et les déserts médicaux. Parmi les leviers qu'elle privilégie ; le recours aux professionnels de santé complémentaires comme les sage-femmes, le développement des mammobus, la généralisation des accueils de type « diagnostic en un jour » ou encore l'extension du dépistage organisé avant 50 ans et après 75 ans.

### Des seins parfaits !

Pour sa campagne de sensibilisation 2023, la Ligue a pris le parti de surprendre en interpellant les femmes via un message fort et positif : « énormes, minuscules, galbés : vos seins sont parfaits, tant qu'ils sont en bonne santé ». Ce choix visuel engagé signe la volonté d'inviter les femmes à surmonter les complexes qu'elles entretiennent vis-à-vis de leur poitrine, sous le poids, notamment, d'injonctions esthétiques contradictoires. Cette campagne a fait l'objet



d'un puissant plan média, couplant presse nationale (3,2 millions d'exemplaires), affichage sur 600 écrans dans les 10 plus grandes villes de France et un volet digital qui a permis de toucher 6 millions de personnes. Par ailleurs, la Ligue a également misé pour un dispositif événementiel porté par des influenceuses. Le principe : interpellé la curiosité des internautes par une mystérieuse « crème antigravité pour des seins parfaits » avant de véhiculer un message de prévention, rappelant que les seuls seins parfaits sont ceux qui sont en bonne santé.

### De la sensibilisation à l'action

Sensibiliser, c'est capital... Mais favoriser le passage à l'action, c'est encore mieux ! C'est cette conviction qui a poussé la Ligue à se rapprocher de Doctolib pour concevoir

## PARTENARIAT DOCTOLIB

**15 000**  
rdv pris sur la plateforme Doctolib grâce à la campagne de promotion de dépistage de la Ligue

des pages d'information ciblées, diffusées sur la plateforme et couplées à un call to action « prendre un rendez-vous ». Trois actions ont été déployées dans ce cadre en 2023, portant sur la vaccination HPV, le dépistage du cancer du sein et l'arrêt du tabac dans le cadre du mois sans tabac. Et les résultats ont largement dépassé les attentes avec un très grand nombre de vues (jusqu'à 42 millions lors d'Octobre rose), un fort taux de clics redirigeant vers des pages de contenus plus poussés rédigées par la Ligue et surtout plus de 15 000 rendez-vous qualifiés pris au total, dans les 30 minutes après avoir cliqué sur les bannières de campagne.

### La recherche contre les cancers du sein

Premier financeur associatif indépendant de la recherche contre le cancer, la Ligue a soutenu en 2023 une centaine de projets de recherche sur les cancers du sein pour un montant total de 4,1 millions d'euros. Les travaux financés couvrent tout le continuum de la recherche sur ces cancers depuis l'étude des mécanismes biologiques de la maladie, jusqu'à la prise en charge des douleurs associés au traitement en passant par la recherche clinique et la recherche en prévention. À la clé des résultats marquants comme : une meilleure connaissance de la génétique des cancers du sein inflammatoires, une nouvelle piste thérapeutique fondée sur les technologies ARN contre les cancers du sein agressifs, la découverte d'une nouvelle cible thérapeutique dans le cancer du sein métastatique, de nouveaux modèles pour faire progresser l'immunothérapie dans le traitement des cancers du sein hormonosensibles. »



## La parole à

**Charlotte Douchet,**

responsable administrative et prévention du CD13

## OCTOBRE ROSE À MARSEILLE

### UN COMITÉ SUR TOUS LES FRONTS

« Pour le comité départemental des Bouches-du-Rhône, Octobre rose est toujours un mois particulièrement dense en actions et le millésime 2023 n'a pas dérogé à la règle. Au total nos bénévoles ont monté et démonté pas moins de 25 stands dans 6 villes, 3 centres commerciaux, 6 entreprises, une chambre du commerce et même un golf... Cette année, en plus des visuels de campagne nationaux nous avons misé sur un thème girly et dynamique, avec un T-shirt rose pâle qui a eu beaucoup de succès et sur lequel on pouvait lire « Octobre rose, ce n'est pas le mois de Barbie, mais celui de la mammographie qui peut vous sauver la vie ». Nous avons aussi embarqué à bord du Bus Rose qui a sillonné le département du nord au sud pour aller à la rencontre des femmes, en particulier les habitantes des quartiers populaires qui sont moins nombreuses que les autres à bénéficier d'un dépistage. Nous avons également relayé la campagne d'influence avec la fameuse crème antigravité. Pour ce faire nous avons fait appel non pas à une influenceuse mais à un influenceur, en la personne de Dr Never, un dentiste très suivi sur les réseaux, qui s'est prêté au jeu avec près de 6 500 likes à la clé. Le registre de l'influence est un domaine auquel nous avons commencé à nous intéresser de notre côté, en privilégiant des profils d'influenceurs cohérents avec les messages que nous voulons passer, telles que des mamans blogueuses ou des professionnels de santé. À l'occasion aussi, nous faisons appel à des figures de la scène marseillaise, comme le duo de vidéastes les Jobastres qui nous ont concocté un réel plein d'humour pour l'autopalpation en prévention du cancer des testicules... ».

“

### La Ligue à mes côtés dès le jour du diagnostic

*Une fois le diagnostic posé tout va très vite. Trois semaines après la mammographie je passe au bloc pour une mastectomie qui sera suivie d'une chimio et d'une radiothérapie. Un parcours en théorie bien rodé... Mais alors que je débute mes traitements dans un hôpital alsacien, la France découvre le Covid. La situation sanitaire va considérablement perturber ma prise en charge. Après ma première séance de chimio, je rentre chez moi, avec, en guise de suivi, un numéro d'urgence en poche, « au cas où ». Sauf qu'il n'y a personne au bout du fil, parce que tout le monde est bloqué par le confinement. Je me souviendrai toujours de la panique et du sentiment d'abandon que je vis à ce moment-là. Heureusement que le comité départemental du Territoire de Belfort est là, comme il avait déjà été à mes côtés dès le jour du diagnostic ! Je voudrais d'ailleurs profiter de ce témoignage pour rendre hommage à Joëlle, la bénévole qui m'a soutenue activement tout au long de mon combat contre la maladie, qui a su trouver les bons mots pour parler à mon fils, qui a su me guider pas à pas dans les différentes étapes, qui a été à l'écoute de mes questions et de mes peurs quand l'équipe de soins a été paralysée par la pandémie. Plus généralement je dois beaucoup à mon comité départemental : mon orientation vers la psychologue qui nous a suivis, mon fils et moi, la coiffeuse bénévole qui m'a rasé la tête, les séances de sport dans une salle mise à disposition par la mairie de ma ville, les mardis conviviaux qui m'ont permis d'évacuer et de me faire de nouveaux amis...*

Aurélie Gil, bénévole au comité départemental du Territoire de Belfort

”

## PENDANT LA MALADIE

24

J'ai besoin  
d'infos

26

Je dois  
faire face  
au quotidien

32

J'ai le droit  
à une prise  
en charge  
de qualité



## J'AI BESOIN D'INFOS

# Au fil de la Ligue, vers un véritable parcours de soins pour les personnes malades

Dès l'an prochain, un parcours d'accompagnement personnalisé prendra le relais des Espaces de Rencontres et d'Information (ERI). L'enjeu est double puisqu'il s'agit de répondre aux questionnements des patients tout au long de leur parcours de soins tout en enrichissant les connaissances de la Ligue sur les expériences vécues par les personnes malades.

**L**es personnes malades font l'expérience d'un parcours de soins fragmenté entre l'établissement de soin et les professionnels de ville. Le manque de communication entre ces différents acteurs aboutit, parfois, à des renoncements aux soins. Confrontées à une batterie de spécialistes et d'experts, elles ont par ailleurs trop souvent du mal à trouver les réponses aux questions qu'elles peuvent se poser à toutes les étapes des traitements. C'est pour combler ce besoin impératif que la Ligue s'est associée il y a 22 ans à l'Institut Gustave Roussy et à Sanofi pour constituer un réseau d'Espaces de Rencontres et d'Information. Il y a aujourd'hui 37 ERI sur le territoire français qui sont autant de lieux d'écoute, d'échanges et d'information.

En 2023, la Ligue a décidé de transformer en profondeur le programme ERI afin de renforcer son utilité pour les patients, pour les comités et plus généralement pour toute la communauté cancer. L'enjeu : proposer un parcours d'accompagnement continu qui réponde aux besoins des personnes malades et de leurs proches à leur rythme et là où ils se trouvent.

### Nouveaux lieux d'accompagnement, nouveaux outils

Baptisé *Au fil de la Ligue*, votre parcours personnalisé contre le cancer, ce dispositif reposera sur de nouveaux lieux d'accompagnement avec des typologies variées en fonction de la taille des établissements et des besoins locaux. Leur vocation principale : centraliser un maximum d'informations fiables et orienter les personnes qui en ont besoin. Le projet prévoit ainsi des espaces dédiés héritiers des ERI, des kiosques mobiles sur chariot pour aller à la rencontre des patients là où ils se trouvent ou encore des camionnettes pour les zones rurales. Les personnes malades auront également accès à un outil numérique co-construit en lien avec plusieurs comités. Outre l'accès à de nombreuses informations, il permettra aussi de recueillir les expériences et le retour des personnes malades. Ces données précieuses seront utilisées pour améliorer continuellement la qualité de prise en charge et faciliter le lien entre la ville et l'hôpital en fournissant des données agrégées aux

### UNE PERMANENCE SOCIALE AU BOUT DU FIL

**En plus de son numéro vert, la Ligue propose depuis 2021, une permanence sociale. Accessible par téléphone tous les lundis et jeudis, ce service apporte des informations sur le droit de la santé, de la protection sociale (assurance, protection maladie...), du travail... Il se positionne en complément de la permanence juridique qui intervient, notamment en cas de situation litigieuse entre un malade et son employeur, sa mutuelle, etc. Si elle s'adresse principalement aux personnes malades qui se posent des questions sur leurs droits, la permanence sociale est également utilisée par leurs proches pour des conseils administratifs ou des informations sur l'hospitalisation à domicile, par exemple. En fonction de leur demande, le service leur répond en direct ou les redirige vers les autres permanences de la Ligue, le site Mes droits, mes démarches ou encore vers le comité le plus proche.**

établissements de santé. Elles permettront également de nourrir les plaidoyers de la Ligue en faisant émerger les difficultés rencontrées par les personnes malades à travers cette veille sociale. Cinq comités – Calvados, Isère, Loire, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire – se sont portés volontaires pour expérimenter les espaces mobiles et travailler sur la charte de fonctionnement du futur dispositif. L'objectif est de déployer les espaces nouvelle génération à grande échelle dès 2025.

### La parole à

**Véronique Dumond,**  
directrice générale du CD38

## ALLER VERS ET APPROCHE GLOBALE

« Dans l'Isère il existe depuis plusieurs années un ERI qui fonctionne très bien, implanté dans l'Institut de cancérologie Daniel Hollard de Grenoble. Par ailleurs, le comité 38 et le CHU de Grenoble ont longtemps tenté de créer un ERI au sein de trois entités de l'hôpital mais cette idée n'a jamais réellement abouti. Récemment le CHU est revenu vers nous et dans le même temps j'ai découvert *Au fil de la Ligue*... je me suis dit qu'il y avait là sans doute une opportunité à ne pas manquer pour concrétiser enfin notre projet. Ce qui m'a séduit dans le nouveau dispositif c'est avant tout son approche « d'aller vers » parfaitement adaptée aux personnes touchées par le cancer qui n'ont pas forcément l'envie, la force ou les moyens d'aller à la pêche aux informations dont elles auraient pourtant besoin pour traverser au mieux la maladie. J'aime aussi cette approche globale qui embrasse toutes les sphères de besoin d'une personne malade et de ses proches. Après plusieurs mois d'échanges au sein du groupe de travail, l'expérimentation commencera en 2024 avec la participation financière du siège de la Ligue. Pour l'Isère il s'agira d'abord de reconfigurer l'espace existant de l'Institut Daniel Hollard tant sur le plan du design que sur celui de l'offre de services. Un second volet portera sur la création d'un espace *Au fil de la Ligue* au sein du CHU, que nous aimerions doubler d'un chariot mobile, attendu par les médecins comme par les patients. L'ensemble serait animé par un accompagnateur en santé qui sera formé par la Ligue qui portera aussi son salaire pendant deux ans. Si tout se passe bien les deux espaces *Au Fil de la Ligue* devraient accueillir leurs premiers visiteurs d'ici la fin 2024. »



## JE DOIS FAIRE FACE AU QUOTIDIEN Pour que la vie continue

Vivre avec un cancer, c'est affronter des traitements lourds, la fatigue, la douleur parfois, les incertitudes et les peurs, toute une existence bouleversée. Et c'est trop souvent, aussi, des difficultés à vivre au quotidien, matérielles, organisationnelles, administratives, ou financières. Pour agir au plus près des personnes fragilisées par le cancer, la Ligue déploie un ensemble de services dans chaque département : aide psychologique ou administrative, orientation dans les droits et les démarches, soutien financier, conseil en diététique, activité physique adaptée...

### La Ligue au bout du fil

Pour améliorer la qualité de vie des malades et de leurs proches, la Ligue a développé de nombreux outils. Au niveau national, l'un des principaux est le numéro vert gratuit, anonyme et confidentiel accessible au 0 800 940 939. Mis en place en octobre 2015, il comprend trois lignes de téléphonie distinctes : un service d'écoute et de soutien psychologique, un service d'accompagnement à l'assurance emprunteur et une permanence juridique. Sur l'année 2023, le numéro vert a fait l'objet de 2 174 appels, pour une durée d'appel moyenne de 19 minutes.

- Le service **Écoute Cancer (Tapez 1)** s'adresse à toute personne concernée par le cancer (malades, proches, professionnels, ...) et à chaque étape de la maladie, de l'attente du diagnostic à l'après traitements.

Sa principale vocation est de libérer la parole à un instant critique, ce qui permet notamment de mieux vivre l'attente ou l'orientation éventuelle d'un rendez-vous avec un psychologue ou un psychiatre. Disponible immédiatement sur simple appel, Écoute Cancer constitue une réponse aux inégalités territoriales qui privent bon nombre de malades d'un accès à un soutien psychologique de qualité. Le service est assuré par des psychologues diplômés d'État, formés et expérimentés. Ces professionnels peuvent notamment proposer une orientation vers les comités départementaux dont les appelants n'ont pas toujours connaissance.

- Lancé depuis 2006, le **service d'accompagnement à l'assurance emprunteur AIDEA (Tapez 2)** se positionne comme un service de conseil, de recherche, de solution et d'information destiné aux personnes qui rencontrent des difficultés liées à l'assurance emprunteur et au crédit en raison d'un risque aggravé de santé. Gratuit et anonyme, ce dispositif national est animé par des professionnels spécialisés en droit des assurances et issus du milieu bancaire. Ce dispositif opérationnel aide les usagers à réaliser leur projet dans les meilleures conditions possibles. À titre d'exemple, sur 230 personnes interrogées, 81 % connaissent l'existence du Droit à l'oubli 5 ans mais 65 % ne connaissent pas de manière optimale



ses conditions d'application. Ainsi, la permanence AIDEA reste vigilante afin que les appelants soient conseillés au mieux pour une meilleure compréhension du Droit à l'oubli. Par ailleurs, le service est amené très régulièrement à aborder les questions relatives aux différents aspects du contrat d'assurance emprunteur ainsi que ceux concernant le parcours crédit. En 2023, les conseillers du service AIDEA ont traité 989 appels.

- La **permanence juridique (Tapez 3)** accueille les appelants, détermine leur problématique juridique et leur apporte un premier niveau d'information. Il est proposé, si besoin, une consultation avec l'un des avocats de permanence mis à disposition par le Barreau de Paris dans le cadre du dispositif d'accès au droit. Ceux-ci offrent des conseils personnalisés et orientent les appelants vers les structures compétentes (tribunal, commissariat, médiateurs...). En 2023, le service juridique a reçu 686 sollicitations. Près d'un appel sur trois concernait la vie professionnelle (reprise du travail, invalidité, inaptitude, harcèlement, discrimination, cancer professionnel...) et un appel sur cinq portait sur une problématique liée à un contrat d'assurance ou de prévoyance.

### En complément, une permanence sociale

Parallèlement à ces trois lignes rattachées au numéro vert, la Ligue a également mis en place en 2021 une permanence sociale qui prend en charge les demandes à caractère social qui ne relèvent pas de la permanence juridique (demandes non contentieuses). Accessible par téléphone ou par mail deux jours par semaine, une juriste spécialisée apporte des informations sur le droit de la santé, de la protection sociale (assurance, protection maladie...), du travail ou

### CHIFFRES CLÉS

**53 %**  
des appels concernent des personnes  
en cours de traitement

**78 %**  
des appels sont émis par des femmes

**50 %**  
des appels proviennent  
des malades eux-mêmes, 39 % des proches  
et 4 % de personnes en attente de diagnostic

**77 %**  
des appels ont pour motif le besoin d'écoute

encore sur les aides disponibles. La permanence sociale agit en complément de la permanence juridique qui prend le relais dans les situations litigieuses entre un malade et son employeur, par exemple. Elle s'adresse aussi bien aux personnes malades, qui se posent des questions sur leurs droits, qu'à leurs proches (35 % des appelants), ou à toute personne désirant des informations. En fonction des demandes, le service apporte une réponse directe ou redirige les appelants vers les autres permanences de la Ligue, le site Mes droits, mes démarches (voir ci-contre) ou encore vers le comité de la Ligue le plus proche.

En 2023, la permanence sociale a traité 320 appels (500 en moyenne habituellement par an). Le service devrait se renforcer et rejoindre le numéro vert de la Ligue dès 2024.

### De la parole individuelle à l'action collective

L'ensemble de ces permanences fournissent de nombreuses informations « en creux » sur les dysfonctionnements du système de santé et de la prise en charge des personnes touchées directement ou indirectement par le cancer. À cet égard, elles constituent un outil de veille stratégique qui vient nourrir les plaidoyers de la Ligue et les propositions que nous pouvons faire auprès des pouvoirs publics, en particulier lors des travaux annuels préparatoires aux projets de loi de financement de la sécurité sociale (cf page 46).

### Un accompagnement financier de proximité

Bien que le cancer soit pris en charge dans le cadre des affections de longue durée (ALD), les personnes malades atteintes de cancer doivent faire face à des dépenses supplémentaires restées à leur charge...

Parce que la maladie peut fragiliser financièrement, des aides peuvent être allouées pour soutenir les personnes malades et leurs proches. Chaque année, de très nombreuses familles bénéficient des aides financières de la Ligue contre le cancer.

## MES DROITS, MES DÉMARCHES, UN OUTIL QUI FAIT SES PREUVES

En complément des services téléphoniques, la Ligue a également développé une plateforme numérique destinée à aider tous ceux, malades ou aidants, qui peinent à se repérer dans les méandres administratifs, notamment quand il s'agit d'accéder aux dispositifs sociaux existants ou de faire reconnaître ses droits. Baptisé Mes droits, mes démarches, cet outil lancé début 2022 et désormais accessible depuis le site [ligue-cancer.net](http://ligue-cancer.net) a été conçu pour offrir l'accès le plus simple possible à l'information. Pour ce faire, il propose trois clés d'entrée : thématique (prise en charge des soins, aides à la vie quotidienne...), chronologique (de l'annonce de la maladie au post-traitement) ou en fonction des situations (proches, scolaires et étudiants, demandeurs d'emplois...). Une rubrique permet également de mieux cerner les missions des différents interlocuteurs impliqués dans le parcours des patients, comme des aidants. Régulièrement enrichi et mis à jour au fil des évolutions juridiques et administratives, le site a vu sa fréquentation doubler en l'espace d'une année, passant d'environ 100 000 à 200 000 connexions.

Ces aides financières sont attribuées par les commissions sociales des comités départementaux de la Ligue au regard du besoin de la personne après l'étude d'un dossier de demande rempli par un travailleur social. Ces secours financiers peuvent être mobilisés pour couvrir un reste-à-charge (aide-ménagère, frais médicaux non pris en charge, déplacements, hébergements de proches...), quand l'absence de ressources met en péril la vie quotidienne ou pour soutenir des projets de vie dans un objectif de reconstruction (vacances, bourses jeunes malades, projet professionnel, ...).

Les aides financières accordées par la Ligue ont un caractère ponctuel et sont complémentaires des dispositifs d'aide sociale de droit commun.

En 2023, 9 884 dossiers de demande d'aide ont été déposés auprès des comités en 2023. 88 % des demandes reçues ont été acceptées soit 8 700 familles aidées en 2023 (chiffre similaire à 2022). Le montant moyen des aides allouées s'élève à 467 euros.

Les comités consacrent en moyenne une enveloppe de 62 424 euros par an au soutien financier des personnes malades et de leurs proches sur leur territoire.

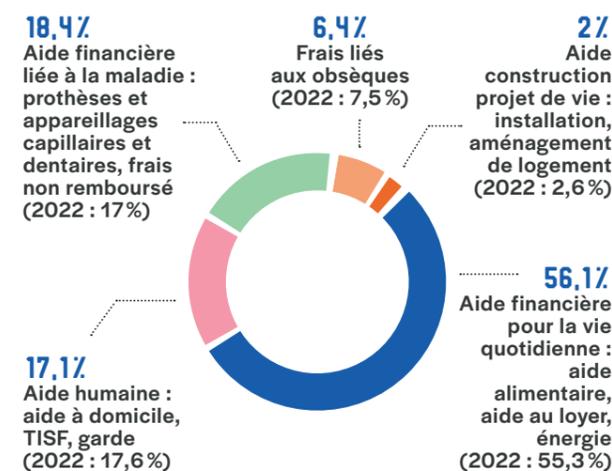
Le nombre d'aide financière reste le même par rapport

à 2022 avec toutefois un montant moyen accordé en hausse de 4 % et des demandes d'aide financière pour la vie quotidienne en constante augmentation depuis 2019 (+ 5 %). Cette évolution inquiétante tend à prouver que les personnes malades se précarisent davantage depuis la crise de la Covid et la crise des institutions sociales et sanitaires...

## DES SOINS DE SUPPORTS POUR MIEUX VIVRE LES DÉRIVES SECTAIRES

La Ligue déploie depuis de nombreuses années une offre de soins oncologiques de support gratuits destinés à atténuer l'impact du cancer et des traitements sur la vie quotidienne des personnes malades ou qui ont été malades. Ils concernent également les proches et les aidants. En 2023, la Ligue a concentré son offre de service pour déployer les 4 soins de supports prioritaires partout sur le territoire : l'activité physique adaptée, le soutien psychologique, les conseils en diététique et les soins socio-esthétiques. Aujourd'hui, grâce au maillage territorial de nos 103 comités départementaux, de leurs plus de 400 lieux de prise en charge et des professionnels passionnés qui œuvrent à ses côtés, la Ligue contre le cancer est devenue un acteur important des soins de support, en mesure de proposer une continuité de prise en charge au sein et hors des établissements de santé à toutes les étapes du parcours des patients.

### LA RÉPARTITION PAR FAMILLE D'AIDE



### NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR SOINS DE SUPPORT



### CHIFFRES CLÉS

**+ DE 4 M€**  
distribués via les commissions sociales en 2023

**8 700**  
familles aidées en 2023

**62 424 €**  
par an au soutien financier

# LA GÉNÉROSITÉ A DE L'AVENIR

**+ 141 M €**  
collectés

**+1,68%**  
enregistré sur l'année

Le nombre d'entreprises engagées et généreuses augmente de façon continue depuis 10 ans pour l'ensemble du secteur. Cette part grandissante des entreprises dans la collecte devrait se confirmer dans les années à venir avec le développement des stratégies RSE dont la santé au travail est un levier important. À noter : l'importance accordée aux problématiques sociétales et environnementales n'est pas seulement de bon augure pour les opérations de mécénat ou les partenariats, c'est aussi une opportunité pour la Ligue d'élargir la diffusion de ses actions de prévention et de ses plaidoyers.

## DES PARTENARIATS QUI DURENT



**TUCC : 1,8 M€**  
**Octobre Rose : 2,1 M€**



En mars et pour la 20<sup>e</sup> année consécutive, le Mouvement E.Leclerc, premier partenaire financier de la Ligue contre le cancer a soutenu l'opération nationale « Tous unis contre le cancer ». « *La contribution que Leclerc apporte à la Ligue depuis 20 ans a consisté d'abord à fédérer massivement clients et salariés des magasins autour des projets de la Ligue. Nous sommes très heureux d'apporter un peu plus d'espoir et surtout plus de moyens pour la recherche et les équipes hospitalières qui prennent en charge ces enfants et adolescents. Ce n'est pas qu'un financement, c'est un lien social que nous voulons cultiver* », déclare Michel-Edouard Leclerc, président des Centres E.Leclerc. Depuis 2003, grâce à l'enseigne E.Leclerc, plus de 12 millions d'euros ont été reversés dans leur intégralité à la Ligue contre le cancer.



**Produit-Partage : 114 K€**



De son côté, le spécialiste du coiffage professionnel haut-de-gamme GHD s'est engagé une nouvelle fois aux côtés de la Ligue à l'occasion d'Octobre rose avec une collecte record, puisque près de 115 000 € ont été réunis, ce qui porte la contribution totale de l'entreprise à plus de 1 million d'euros. « *Je suis extrêmement fier de ce partenariat de 17 ans avec La ligue contre le cancer, qui nous amène chaque année à développer une édition limitée de nos produits, dédiée à la sensibilisation sur le cancer du sein* », affirme Olivier Leyval directeur général GHD France & Benelux. « *Nous nous réjouissons de participer au financement de la recherche et d'actions de sensibilisation menées par La Ligue contre le cancer ainsi qu'au travers de nos campagnes.* »



**Collecte : 2,2 M€**



**Bilel Ben Hassine,**  
directeur marketing

## Encourager la générosité de toutes les générations



**Céline Ponchel-Pouvreau,**  
directrice libéralités

### Quelle est la tendance actuelle sur le front de la générosité ?

**Bilel Ben Hassine** En ce qui concerne les dons, les chiffres sont en croissance et même historiques en 2023 avec plus de 56 M€ collectés via le marketing, les partenariats et les actions de terrain organisées par les comités. Mais nous devons lire entre les chiffres nous constatons que la hausse du montant moyen cache un nombre de donateurs orienté à la baisse. Par ailleurs, nous nous intéressons également à l'évolution du profil de nos donateurs. Actuellement, ils ont 63 ans en moyenne et nous savons que les générations suivantes n'ont pas les mêmes comportements de dons, ni les mêmes attentes vis-à-vis des causes qu'ils soutiennent. Ce sont des points dont nous devons tenir compte pour l'avenir de la Ligue !

### Et qu'en est-il des libéralités ?

**Céline Ponchel-Pouvreau** Legs, donations ou assurance-vie, les libéralités représentent toujours la moitié des ressources de la Ligue. Les legs et assurances-vie constituent 90 % de cet ensemble. L'acte de donation reste très marginal. Par ailleurs, nous observons, nous aussi, une transition générationnelle qui se traduit par un ralentissement de la dynamique que les libéralités connaissent depuis dix ans avec, dans le même temps, l'émiettement des legs entre plusieurs légataires et la montée en puissance de causes « émergentes » comme l'environnement. À l'avenir, il nous faudra accompagner davantage nos bienfaiteurs dès le premier don pour les convaincre d'aller plus loin sur la voie de la générosité

active – par des donations par exemple – ou sur celle de la générosité plus classique, par des dispositions testamentaires ou des assurances vies.

### Il y a donc un continuum entre les publics de vos deux services ?

**C.P.P.** Tout à fait, et c'est d'ailleurs ce qui amène d'ores et déjà les équipes des libéralités et celles du marketing à travailler main dans la main. Notre objectif commun est d'arriver à encourager la générosité tout au long du parcours de vie de nos concitoyens et cela implique qu'il faudra renforcer la lisibilité de nos actions que nous menons et celles que nous finançons pour mettre plus en avant notre positionnement généraliste et le tout sans « survendre », mais au contraire avec authenticité et transparence, deux valeurs clés d'aujourd'hui, en particulier chez les tranches d'âge les plus jeunes.

### Quel rôle jouent les comités départementaux dans cette équation ?

**B.B.H.** Il est central. Bien sûr, le réseau contribue largement à la collecte par les nombreuses actions organisées sur le terrain. Mais de plus, les bénévoles et salariés des comités sont les meilleurs ambassadeurs de nos missions sociales auprès de nos différents publics et, à ce titre, ils participent directement au développement de l'ensemble des flux de générosités.



## J'AI LE DROIT À UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ

# Parcours de soins, parcours du combattant ?

**Forte d'une enquête réalisée en fin d'année, la Ligue dénonce une dégradation générale de la qualité de la prise en charge des personnes malades et des inégalités d'accès aux soins pour les plus vulnérables.**

**A**près trois plans cancer successifs et une stratégie décennale de lutte contre le cancer dont l'ambition affichée était de raccourcir l'accès aux campagnes de dépistage, au diagnostic et à une prise en charge médicale de qualité, où en est-on réellement ? Pour répondre à cette question, la Ligue a confié une étude au cabinet BVA Xsight afin de mesurer les évolutions récentes dans l'accès aux soins et aux médicaments en cancérologie. Cette enquête a été menée en octobre auprès d'un échantillon de plus de 1 200 personnes malades, 1 100 aidants et 555 professionnels impliqués dans la prise en charge du cancer. Le bilan de ces travaux est pour

le moins alarmant. En effet, l'étude révèle que face au nombre de cancers qui augmente, les délais pour accéder aux traitements s'allongent, compliquant le parcours de soins. Les embûches apparaissent dès le début : ainsi le délai entre la mammographie et le démarrage des traitements pour un cancer du sein est passé d'un peu plus de 9 semaines à 11 semaines et demi depuis la précédente étude conduite par la Ligue en 2019. C'est quasiment un doublement par rapport au délai prescrit par l'INCa. Il en va de même pour tous les cancers : les résultats montrent un retard cumulé de deux semaines en moyenne entre l'examen diagnostic de dépistage et le début des traitements. Même chose pour le parcours de soins : sa durée s'est, elle aussi, considérablement allongée, avec six semaines supplémentaires en moyenne, des chiffres bien supérieurs aux indicateurs de qualité et de sécurité des soins récemment élaborés par l'INCa et la HAS.

### Quand les médicaments se font rares...

Parallèlement à cet allongement des délais, les difficultés d'accès aux médicaments en ville et à l'hôpital se sont aggravées, à tel point que 78 % des professionnels de santé interrogés ont déjà été confrontés à une pénurie de médicaments et la moitié d'entre eux estiment que ces tensions d'approvisionnement auront un impact négatif sur la survie à cinq ans de leurs patients. Au total, près de quatre Français sur 10 ont été confrontés à ce problème, en particulier à Paris et dans des hôpitaux publics, ce qui peut parfois aggraver les symptômes voire le cancer en lui-même, sans parler du surcroît d'anxiété et d'anxiété. Surtout, ce sont presque toujours les médicaments destinés à traiter les complications ou effets secondaires des cancers qui arrivent en tête de liste des pénuries, suivies par d'autres médicaments utilisés pendant le parcours de soins, comme les curares et les chimiothérapies.

### Plus vulnérables, moins bien traités

L'étude montre par ailleurs que ces difficultés pénalisent particulièrement les plus vulnérables dans un mécanisme bien connu de « double peine ». Les personnes dont les revenus sont inférieurs à 2 500 euros par mois mais aussi celles qui résident à Paris sont ainsi particulièrement concernées par les reports ou annulations de consultations ou de soins. Cette situation apparaît encore plus préoccupante dans les départements et régions d'Outre-mer où 50 % des aidants de personnes malades évoquent des problèmes d'accès aux soins pour leur proche malade. Enfin, un tiers des malades interrogés déclare un reste à charge, de 1 000 euros en moyenne. C'est mieux que lors de la précédente consultation, où 44 % des personnes interrogées avaient déclaré au moins une dépense non couverte par l'Assurance Maladie mais cette embellie pourrait n'être que temporaire...

## CHIFFRES CLÉS

**+ 2 SEMAINES**  
entre le diagnostic et le début des traitements (2023 vs 2018)

**+ 6 SEMAINES**  
pour le parcours de soins (2023 vs 2018)

**37% des Français touchés par le cancer témoignent de difficultés d'accès aux traitements pendant leur parcours de soins.**

**Entre 2014 et 2022, le nombre de médicaments contre le cancer déclarés en rupture ou à risque de rupture est passé de 44 à 260. Cela représente 8% des déclarations reçues par l'ANSM.**

### Cancer du poumon : une plateforme pour un accès égalitaire aux innovations thérapeutiques

Alors que le cancer du poumon est le cancer le plus meurtrier en France, il fait partie des pathologies dont la prise en charge a été transformée ces dix dernières années grâce à l'arrivée des thérapies ciblées et des immunothérapies visant spécifiquement le cancer bronchique non à petites cellules. Mais il existe aujourd'hui de grandes disparités territoriales d'accès aux tests de diagnostics moléculaires nécessaires à la prescription de ces médicaments. La Ligue s'est engagée en septembre 2023 dans le projet PANACEE aux côtés d'Unicancer, du tiers lieu d'associations « Liberté Living Lab » et d'un écosystème d'acteurs associatifs, publics et privés afin de réduire ces inégalités et permettre un accès plus homogène des patients à ces tests et innovations thérapeutiques. Ce projet co-construit (patients, cliniciens, Agence Régionale de Santé Grand-Est) doit aboutir à la création d'une plateforme – un « commun numérique » – et à l'évaluation de la faisabilité d'un modèle économique de prise en charge des tests conditionnant la prescription de thérapies ciblées. L'outil numérique développé constituera une ressource d'informations à jour sur les solutions thérapeutiques disponibles en France (remboursées, accès précoces, essais cliniques). Il mettra les patients en capacité d'être acteurs de leur parcours de soins et permettra aux professionnels de santé de proposer une offre de soins plus optimisée sur l'ensemble du territoire national.

# Réduire les inégalités territoriales : la Ligue booste ses moyens

**En 2023, la Ligue s'est dotée d'un nouveau dispositif fédéral : le kit comités. L'objectif : un réseau harmonisé et renforcé pour offrir la même qualité d'intervention dans toute la France.**

**D**isparités géographiques, pénurie de médecins et d'infirmières, inégalités socio-économiques qui pénalisent les populations à faible revenu... En France, les inégalités socio-territoriales d'accès au système de santé sont un problème persistant qui affecte la capacité des individus à recevoir des soins médicaux de qualité ainsi que les soins de support dont ils auraient besoin, en particulier dans les territoires défavorisés ou les zones rurales éloignées. Pour les combattre, la Ligue a construit un dispositif qui permettra à ses 103 comités départementaux d'offrir un socle commun et harmonisé de services à toutes les personnes touchées par le cancer quel que soit leur lieu de résidence. Dans cette optique, des objectifs ambitieux ont été définis : d'ici à 2025 tous les comités seront dotés de chargés de prévention et en mesure de proposer les quatre soins de support prioritaires.

La première étape de cette démarche qui démarre opérationnellement en 2024 consistera à réaliser, dans les comités volontaires, des diagnostics départementaux qui permettront de mieux connaître la population à l'échelle du territoire ainsi que l'offre de services existante. Par la suite, les comités pourront construire leur propre plan d'action avec leurs responsables territoriaux en s'appuyant sur les données issues du diagnostic territorial. Ils pourront ainsi mettre en œuvre différents projets qui correspondront aux besoins locaux. Le premier consiste à déployer un kit dédié aux soins de support prioritaires. Les autres axes portent sur la promotion du programme Ma ville se Ligue (cf. pages 16-17), le renforcement de l'action sociale et la contribution aux dépistages organisés.

## Mon Soin SOS : un guide pratique pour les soins de support

Fin 2023, la Ligue s'est donnée pour objectif de proposer les quatre soins de support prioritaires (activité physique adaptée, accompagnement psychologique, socio-esthétique, activités autour de l'alimentation) dans tous ses comités d'ici à 2025. Mais la mise en place de ce type de services ne s'improvise pas et les questions sont nombreuses tant sur la nature des soins de support en eux-mêmes que sur les dimensions les plus pratiques : recrutement des prestataires, validité des soins, assurances, risques de dérives... « Or, les réponses à ces interrogations existent bel et bien, mais elles sont difficilement accessibles car éparpillées sur de nombreux documents de nature très variables et qui ne sont pas centralisés, indique Philippe Bergerot, administrateur national et président du groupe de travail sur les soins de support. C'est pour cela que nous avons élaboré un outil unique, qui regroupe toutes les informations dispersées sous une forme harmonisée, synthétisée et dynamisée, directement inspirée du format de Ma Ville se Ligue. ». Ce document qui prend la forme d'un kit pratique sera diffusé dès le début 2024 et les responsables territoriaux seront chargés d'accompagner sa prise en main par l'ensemble des comités.

## La parole à

**Charlène Chaut,**  
responsable territoriale

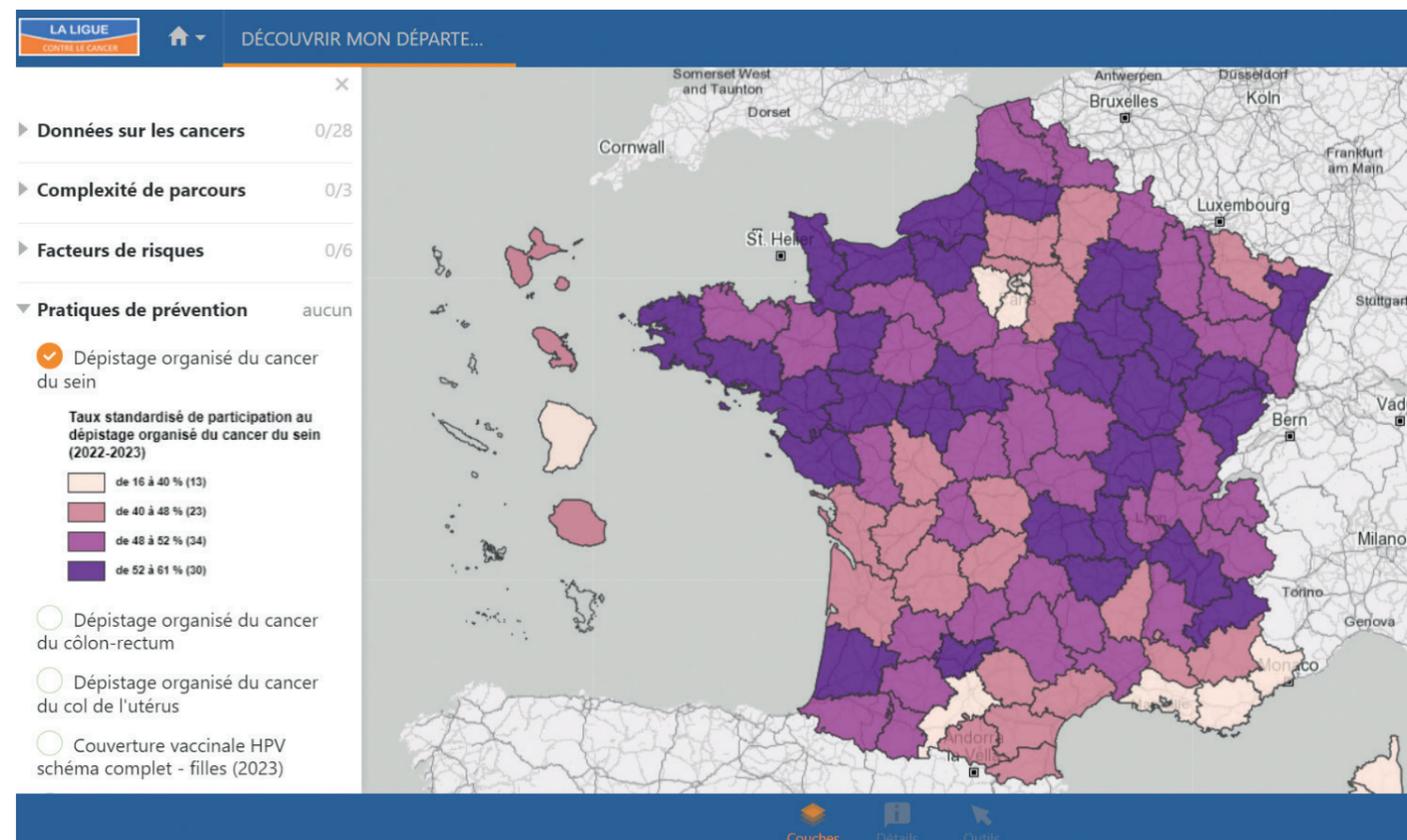


## DES RESPONSABLES TERRITORIAUX AU SERVICE DES COMITÉS

« Le rôle des quatre responsables territoriaux de la Ligue est d'assurer l'interface entre le siège et les comités des régions dont nous sommes les référents. En ce qui me concerne, c'est la Nouvelle-Aquitaine, l'Auvergne Rhône-Alpes, la zone Caraïbe et la Réunion. Je me positionne comme un « guichet unique » : quand les comités ont des questions sur n'importe quel sujet – la mise en place d'un mécénat de compétences, un nouveau partenariat, le recrutement d'un prestataire de soins de support, un point administratif... ils peuvent m'appeler et je m'occupe de trouver la meilleure réponse, au besoin en sollicitant les personnes référentes du siège. Mais nous ne sommes pas des points de passage obligés, si un comité a un contact identifié au siège, il peut naturellement continuer à s'adresser à lui. Nous sommes un support supplémentaire ! Nous sommes, par ailleurs, chargés de faciliter le déploiement du kit comités et du dispositif « Mon soin SOS » dédié aux soins de support. Nous voulons fédérer un maximum de comités participants car notre but est d'arriver à un socle commun dans tout le réseau, de manière à aplanir les disparités territoriales dont je constate qu'elles sont souvent en lien avec les spécificités locales, notamment en ce qui concerne l'offre de santé. Nous n'arrivons pas avec des solutions toutes faites, nous sommes des partenaires à leur service, qui pouvons les aider à construire et à piloter leur propre trajectoire, d'autant plus pertinente qu'elle s'appuiera sur leurs expertises. Enfin, nous avons aussi vocation à encourager les coopérations entre comités. Dans plusieurs régions, il y a déjà des instances de réflexion et de travail qui se sont créées pour décider ensemble des projets de recherche à soutenir, d'événements communs à mettre en place ou de mutualisation de collaborateurs. Notre rôle sera de faciliter ces coopérations si besoin mais aussi de les diffuser dans l'ensemble du réseau afin que les bonnes idées ou les bonnes questions profitent à tout le monde et, in fine, à l'ensemble de nos publics. »

## À LA RENCONTRE DES COMITÉS

**Au printemps 2023, la Ligue a organisé des rencontres territoriales qui ont réuni 85 comités départementaux. Ces rendez-vous ont notamment permis de réaffirmer les priorités stratégiques du réseau, à savoir la lutte contre les trois facteurs de risque principaux (tabac, alcool, sédentarité), l'accès au dépistage et les quatre soins support prioritaires. Cette grande consultation a constitué la genèse du dispositif élaboré par la Ligue pour réduire les inégalités territoriales.**



“

### S'engager à mon tour pour porter nos combats

*Si la Ligue a été à mes côtés pendant toute la phase des traitements, je ne peux pas en dire autant pour l'après car notre comité belfortain ne dispose pas des ressources en interne pour accompagner le retour à l'emploi, par exemple. Alors j'ai fait appel à une autre association qui m'a aidé à franchir ce cap décisif, rendu épineux par quelques péripéties administratives. Mais la Ligue ne me laisse pas tomber pour autant, elle a su répondre présente quand j'en ai eu le plus besoin, en particulier sur le plan financier mais aussi pour des ateliers de remédiation cognitive qui se sont révélés indispensables avec une mémoire et une capacité d'attention sévèrement dégradées par les traitements. Aujourd'hui j'ai repris le cours de ma vie : depuis février 2022, j'ai retrouvé un emploi que j'aime dans le domaine de la protection de l'enfance et je me sens de nouveau utile. Parallèlement, je me suis investie à mon tour en tant que bénévole dans mon comité départemental de Belfort où je propose notamment des ateliers qui permettent aux personnes malades de s'engager dans des activités créatives. J'ai aussi organisé deux défilés avec notre partenaire Kiabi qui ont permis de financer des séances de sophrologie. Enfin, je milite ardemment auprès de nos dirigeants locaux pour renforcer l'accompagnement social et développer les soins de support. Pour l'avenir, même si je sais que nos ressources sont très limitées, je souhaite plus que tout que nous nous donnions les moyens d'intensifier les combats que nous menons aux côtés des personnes malades.*

Aurélie Gil, bénévole au comité départemental du Territoire de Belfort

”

## APRÈS LA MALADIE

**38**

Je partage  
mon expérience  
et mon expertise

**41**

Je veux reprendre  
le fil de ma vie



## JE PARTAGE MON EXPÉRIENCE ET MON EXPERTISE

# Patients en parole, patients à l'action

Depuis les premiers États généraux des personnes malades en 1998, la Ligue n'a cessé de donner la parole aux patients et de reconnaître leur vécu comme un savoir essentiel pour notre système de santé, ces savoirs expérientiels contribuant notamment à l'amélioration des prises en charge et au respect des droits des usagers. En 2023, de nouvelles initiatives ont vu le jour.

La santé a longtemps été le seul secteur où on ne prenait pas en compte le principal concerné, la personne malade étant essentiellement considérée comme un sujet. En France, c'est par la loi Kouchner de 2002 que notre système de santé a commencé à reconnaître enfin la place des patients. Ce texte a introduit les concepts de partenariat, de collaboration, de partage de pouvoirs, de partage d'expertises avec les patients. Depuis près de dix ans, la Ligue contre le cancer s'investit sur ce terrain, en s'appuyant sur le constat que les personnes malades acquièrent tout au long de leur parcours des savoirs et des compétences qui peuvent être mis au service des autres qu'ils soient patients ou professionnels de santé.

### « Témoins » ou « parcours », les patients ressources

Dans le cadre du troisième plan cancer lancé en 2014, la Ligue a été chargée de développer un dispositif pilote baptisé « patient ressource ». Les patients ressources sont des personnes malades ou anciens malades du cancer souhaitant partager bénévolement leur expérience de la maladie et du parcours de soins auprès de personnes traversant la même épreuve, de leurs proches ou de professionnels de santé. À la Ligue, il existe des patients ressources « témoins », qui partagent leur expérience de la maladie et du parcours de soins auprès de futurs professionnels de santé (étudiants médecins, infirmiers, pharmaciens, aides-soignants...) pour les sensibiliser sur les besoins et les difficultés quotidiennes des patients. Nous comptons aussi des patients ressources « parcours » qui interviennent auprès de personnes malades et de leurs proches dans les services hospitaliers, en lien avec les équipes soignantes. Aujourd'hui, la Ligue réunit près de 200 patients ressources et le dispositif se déploie peu à peu dans tous les territoires. La Ligue souhaite désormais faire évoluer ce programme à travers deux expérimentations engagées par des comités départementaux, et qui répondent à des besoins majeurs :

- L'intervention de patients ressources **en milieu professionnel** (entreprise, école de formation) pour sensibiliser les employeurs et les salariés sur les besoins ou difficultés quotidiennes de la vie des personnes malades dans le cadre du dispositif Lig'Entreprises,
- La création d'un dispositif aidants ressources. Ses enjeux : conforter les aidants dans leur rôle d'acteurs du système de santé, sensibiliser les professionnels de santé au vécu des proches aidants cancer ou encore améliorer la qualité de vie des malades et de leurs proches aidants en prévenant, par exemple, les situations d'épuisement. La Ligue aimerait également développer de nouvelles interventions de type micro-saynètes pédagogiques ou le soutien par téléphonique ou en visio de patients à patients.

### Des patients experts pour une recherche clinique plus participative

La transformation du système de soins a permis de mieux prendre en compte les besoins des patients dans la recherche en cancérologie et la prise en charge de leur maladie. La Ligue contre le cancer contribue activement à cette dynamique à travers le Comité de Patients pour la Recherche Clinique (CPRC) qui agit pour améliorer les conditions de participation des personnes malades à la recherche. En 2023, il est composé de 140 personnes malades, anciens malades ou proches de malades. Sur l'année, ils ont relu 130 documents (notes d'informations destinées aux patients, protocoles d'essais en cours d'élaboration, documents présentant

les résultats ou encore brochures d'information) pour un total de 350 relectures. La liste des promoteurs ayant sollicité l'expertise du CPRC comporte des laboratoires pharmaceutiques, des organisations académiques comme l'Institut Gustave Roussy ou l'Institut Bergonié ou encore des réseaux tels que Unicancer ou Gercor. En fin d'année, le CPRC a engagé la construction d'une plateforme collaborative visant à faciliter et améliorer son fonctionnement. Elle offrira notamment de nouvelles fonctionnalités pour faciliter la lecture et l'annotation des documents, pour permettre aux relecteurs de partager leurs commentaires et suggestions aux promoteurs ainsi que d'échanger entre eux.

### La parole à

Éléonore Piot de Villars

## UN SENTIMENT D'UTILITÉ ET UNE PLACE DANS LA CITÉ...

« Cela fait six ans que je participe au CPRC après avoir traversé deux cancers. La plupart des membres du CPRC n'ont, au départ, pas de connaissances spécifiques du monde de la recherche clinique. Nous arrivons, en revanche, avec une solide expérience de la maladie et des effets secondaires des traitements. Notre mission est de mettre cette expertise au service des promoteurs des essais cliniques et, à travers eux, au service des autres personnes malades. Nous nous concentrons sur la façon dont l'essai est présenté aux patients : est-ce que la note d'information est intelligible, est-ce que le vocabulaire scientifique est bien explicité, les effets secondaires ne sont-ils pas minimisés ? Ce dernier point me tient particulièrement à cœur car j'ai personnellement bénéficié d'un essai clinique qui m'a sans doute sauvé la vie, mais qui m'a aussi laissé des séquelles dont je n'avais pas clairement été avertie... Nous pouvons aussi avoir un regard sur l'organisation de l'étude elle-même, en particulier sur le calendrier des examens. Au-delà du sentiment d'être utile, j'éprouve aussi un véritable plaisir intellectuel à ces relectures. De plus, le CPRC me redonne une place dans la cité et m'aide à retrouver confiance en moi en me rappelant qu'un corps impacté par la maladie peut parfaitement abriter un cerveau qui fonctionne... ».

### Vers un nouveau collectif

Forte de ces deux dispositifs largement reconnus de la communauté cancer, la Ligue contre le cancer a récemment engagé la structuration d'un collectif de personnes malades et aidantes liguées contre le cancer afin de faire connaître et entendre davantage la voix des personnes malades et aidantes, optimiser son impact en construisant des actions pleinement adaptées aux besoins et attentes de ces derniers, et améliorer le système de santé. Cette nouvelle instance réunira la 1<sup>re</sup> année jusqu'à 200 personnes malades et aidantes impliquées bénévolement dans les comités départementaux ou le siège, notamment comme patients ressources, représentant des usagers et/ou relecteurs du CPRC. Les membres du collectif pourront être amenés à participer à des études ou des enquêtes de l'association ou à apporter leur témoignage sur des projets internes. Ils participeront également aux actions de sensibilisation de la Ligue et à sa mission de plaidoyer. Enfin ils pourront également contribuer aux actions portées par d'autres acteurs de l'écosystème de la Ligue, partenaires ou équipes de recherches en tête. Pour l'heure un groupe de travail a pris en charge la préfiguration du dispositif qui devrait être déployé d'ici à la fin de l'année 2024.



### 3 QUESTIONS À...

Anne Brisard,

relectrice du CPRC, patiente ressource « témoin » et administratrice du CD72

« Chaque expérience est importante pour faire bouger les lignes. »

**Quelle est la vocation du futur collectif des personnes malades et aidantes liguées contre le cancer ?**

Ce collectif permet de mettre la voix des personnes malades et aidantes au cœur même des stratégies de lutte de la Ligue contre le cancer. Il a pour objectif de représenter la plus large diversité possible du vécu des patients, proches aidants et usagers du système de santé. C'est, pour moi-même et pour les autres futurs membres, la possibilité de reconnaître que chaque expérience de la maladie est importante pour faire bouger les lignes et d'autre part, l'opportunité de s'investir avec toute la force de nos différences et de nos compétences.

**Quelles seront ses modalités de fonctionnement ?**

Les membres seront invités à la réalisation de missions : témoignages sur certaines thématiques, participation à des enquêtes, veille et remontée d'informations. Nous serons également amenés à co-construire des solutions dans les stratégies de lutte contre le cancer voire à prendre la parole dans les médias ou lors de certains événements. Une plateforme digitale permettra à chacun de s'investir selon ses disponibilités, ses connaissances, ses compétences et ses appétences. Par ailleurs, il sera aussi possible, pour celles et ceux qui le souhaitent, de bénéficier de formations pour la réalisation de ces missions.

**Pourquoi avoir choisi de participer à cette aventure ?**

Je suis engagée bénévolement à la Ligue depuis 2020. Mon expérience subjective de la maladie, en tant que patiente, m'a donné une « furieuse » envie d'améliorer le parcours et la prise en charge des malades. Relectrice au CPRC, puis patiente ressource et administratrice au comité départemental de la Sarthe, j'ai voulu poursuivre mon engagement en participant activement à la phase de conceptualisation du projet qui a été initiée avec un groupe d'une dizaine de personnes. J'ai beaucoup apprécié ce travail d'équipe pour contribuer aux réflexions liées à la charte d'engagement, au règlement intérieur, aux types de missions ainsi qu'aux spécifications de la plateforme...

## JE VEUX REPRENDRE LE FIL DE MA VIE

# Présents pour l'après...

**Parce que la maladie cancéreuse a des répercussions physiques, psychologiques, économiques et sociales qui peuvent perdurer après les traitements, la Ligue contre le cancer développe des services d'accompagnements dédiés à l'après-cancer.**

**S**elon l'INCa, avec l'évolution de la maladie et de sa prise en charge, 1 personne malade sur 2 a moins de 65 ans et 6 personnes malades sur 10 survivent désormais à leur cancer. Au fil des ans, les taux de guérison des cancers ne cessent de progresser, tout comme le nombre de patients en rémission. L'après-cancer, et notamment le retour à l'emploi deviennent donc des enjeux sociétaux. Côté patients, la période qui s'ouvre à la fin des traitements n'a souvent rien d'un long fleuve tranquille. Fatigue, séquelles physiques durables, troubles cognitifs, image

de soi altérée, repli social, sentiment d'abandon après un parcours de soins bien balisé... Pour beaucoup de personnes touchées par le cancer, « l'après » rime encore avec vulnérabilités. Comment, dans ces conditions, reprendre le cours de sa vie, retourner au travail, retrouver un emploi et sa place dans la société ? Il y a là un enjeu clé pour la Ligue contre le cancer qui déploie de nombreux dispositifs pour continuer à accompagner tous ceux qui en ont besoin, aussi longtemps qu'ils en ont besoin. Aux côtés des nombreux services de soins de support déployés dans tout le réseau de la Ligue (cf. p.34) qui aident à se reconstruire physiquement et psychologiquement, de plus en plus de comités

## LA RECHERCHE POUR AGIR SUR LES SÉQUELLES COGNITIVES APRÈS UN CANCER DU SEIN

**L'amélioration de la prise en charge thérapeutique, associée au développement des soins de support oncologiques, permet aux patients de vivre de plus en plus longtemps et dans de meilleures conditions. Les traitements peuvent toutefois s'accompagner à long terme d'effets secondaires. Parmi ces derniers, les troubles cognitifs (difficultés de se souvenir, de penser, de se concentrer, de trouver les mots pour s'exprimer) constituent, après la fatigue, les troubles dont se plaignent le plus les femmes ayant été traitées pour un cancer du sein. L'équipe de recherche labellisée par la Ligue de la Professeure Florence Joly (Inserm U1086 Anticipo, Caen) étudie les effets neurologiques des traitements afin d'améliorer leur détection et de développer les prises en charge les plus adaptées, pendant et après les traitements. Les méthodes de prise en charge, évaluées par ces travaux au moyen d'études scientifiques rigoureuses caractérisées par un haut niveau de preuve, pourront être intégrées parmi les soins de support en oncologie pour répondre précisément aux besoins des patientes. Elles mettent en œuvre des outils modernes et attractifs (stimulation cognitive en ligne, réalité virtuelle, coaching par des professionnels qualifiés), facilement diffusables et accessibles à tous (interfaces numériques, en ligne, utilisation autonome à distance).**

départementaux proposent également une offre dédiée à la remédiation cognitive. En effet, de nombreux patients touchés par le cancer expriment des troubles de la concentration, de la mémoire, ou le sentiment d'avoir plus de difficulté à s'organiser, à travailler vite voire à trouver leurs mots. Ce « brouillard cérébral » ou « oncobrain » peut survenir pendant et après un cancer et ses traitements. Fréquents, ces dysfonctionnements cognitifs demeurent encore largement tabous, vécus honteusement par les patients et trop souvent ignorés du monde soignant. Cependant, des solutions existent pour remettre en marche le cerveau, à l'instar de la méthode développée par l'association bordelaise onCOGITE. Celle-ci propose depuis 2020 des ateliers de remédiation cognitive pilotés et animés par une équipe de neuropsychologues et orthophonistes spécialisés. En présentiel ou distanciel, ces séances collectives d'une heure et demie se composent d'exercices enchaînés à un rythme soutenu : attention, mémoire, planification logique, double tâche, capacités visuospatiales... Dès 2020, le Comité de Gironde a décidé de soutenir l'action d'onCOGITE, en prenant à sa charge l'accès aux ateliers qu'elle propose. Depuis, une dizaine d'autres comités ont suivi cet exemple, étoffant ainsi leurs offres de soins de support dans un domaine jusque-là insuffisamment adressé par la Ligue contre le cancer. Tous témoignent d'un impact positif notable pour les participants au programme, qui notent en particulier des progrès considérables en matière de concentration et d'attention. En janvier 2024, ce bilan positif a amené la Ligue nationale à engager un partenariat avec onCOGITE pour permettre aux 103 comités de la Ligue contre le cancer d'ajouter ces ateliers à leur offre servicielle dans une logique d'égalité d'accès pour tous et partout.

### Emploi et cancer : la Ligue agit sur tous les fronts

Après un cancer, préparer sa reprise professionnelle, mobiliser les dispositifs pour faciliter son retour, rencontrer les acteurs compétents est essentiel pour diminuer les risques de désinsertion professionnelle. C'est ce qui amène les comités départementaux de la Ligue à déployer de nombreuses initiatives destinées à faciliter la reprise d'une activité professionnelle : ateliers collectifs de retour à l'emploi, séances de coaching individuel, orientation vers des partenaires ressources (CARSAT-CRAMIF, CPAM, MSA, Sécurité sociale des Indépendants, ...). Parallèlement à ces actions dédiées aux personnes touchées par le cancer, la Ligue s'attelle également à faire progresser la société pour permettre aux personnes malades et ex-malades d'y trouver la place qui leur revient à toutes les étapes de leur parcours. Cette stratégie vise en particulier les entreprises

## La parole à

**Laurence Robert,**  
chargée de mission Lig'Entreprises (CD44)

## DES PATIENTS PORTEURS DE MESSAGES AUX ENTREPRISES

« J'ai pris mon poste de chargée de mission Lig'Entreprises au sein du comité de Loire-Atlantique en janvier 2023. Je succédais à la personne qui avait mis en place le projet Lig'Entreprises dans le comité, personne qui avait elle-même vécu un cancer. En assistant à ses interventions avant son départ en retraite, j'ai réalisé que je n'aurais pas la même crédibilité qu'elle, faute d'expérience personnelle de la maladie. C'est ce qui m'a donné l'idée d'associer systématiquement des patients ressources aux actions Lig'Entreprises et progressivement j'ai pu constituer un groupe de six personnes qui ont été formées pour devenir patients ressources témoins. Toutes m'ont fait part de leur satisfaction de participer à ce dispositif car les séances en entreprise leur permettent de transmettre des messages qui leur tiennent à cœur. Côté entreprises, les retours sont également très positifs et le binôme animateur/patient ressource semble avoir beaucoup d'impact. Car la théorie, c'est bien, mais rien ne remplace l'authenticité d'un témoignage ! »

à travers le programme Lig'Entreprises qui, notamment, sensibilise le collectif de travail (managers, équipe, DRH, directeur etc...) afin qu'il puisse accompagner au mieux un collègue ou collaborateur atteint de cancer durant la traversée de la maladie et à son retour. En 2023, 507 interventions ont eu lieu auprès de 297 entreprises et plus de 1 500 collaborateurs ont été sensibilisés à la problématique du retour et du maintien dans l'emploi pendant et après un cancer. Une nouvelle sensibilisation sur la thématique « Aidant, emploi, et cancer » a été créée et mise à disposition des comités engagés dans le projet. Par ailleurs, plusieurs comités ont expérimenté la participation de patients ressources aux interventions de Lig'Entreprises.

## Parcours après-traitements : utile, mais loin d'être parfait

Dans le cadre de la stratégie nationale de santé, le Gouvernement a fixé comme objectif la mise en place d'un parcours de soins global après le traitement d'un cancer. Ce nouveau dispositif initié en 2021 repose sur un forfait de prise en charge de 180 € comportant des bilans et/ou des consultations relatives à la nutrition, au soutien psychologique et à l'activité physique adaptée, prescrits par les oncologues, les médecins traitants ou les pédiatres. Ce parcours peut être proposé aux patients jusqu'à un an après la fin des traitements actifs. Dans chaque région, les ARS ont désigné sur appel d'offres des structures porteuses chargées d'organiser le projet pendant trois ans. 37 comités de la Ligue répartis sur toute la France se sont engagés dans cette expérimentation et un premier bilan a été dressé en 2023. Au total, 573 personnes ont bénéficié du parcours de l'après-cancer, dont 90 % de femmes et avec un âge moyen de 56 ans. Si la Ligue salue ce programme qui constitue une avancée fondamentale vers une prise en charge par la Sécurité sociale des soins de support après-cancer au bénéfice des personnes malades, l'analyse des remontées des comités participants a cependant permis d'identifier de nombreux points perfectibles. Parmi ceux-ci figurent notamment un manque de coordination entre la ville et l'hôpital, une valorisation insuffisante de l'action des coordonnateurs de parcours, des critères d'inclusion trop restrictifs pour les bénéficiaires, une mauvaise visibilité du dispositif auprès des prescripteurs comme des bénéficiaires et une trop faible rémunération des professionnels des soins de support.



### La Ligue prend position sur la fin de vie

Malgré les avancées médicales majeures, le cancer a été à l'origine de plus de 157 400 décès en 2023 en France. La question de la fin de vie constitue ainsi un enjeu fondamental de la qualité des soins et de la prise en charge en cancérologie. C'est pour cela que lorsque, à l'automne 2022, le Président de la République a initié un débat national sur la fin de vie, la Ligue contre le cancer, a souhaité faire entendre sa voix d'association agréée d'usagers du système de santé. Dans cette optique et afin d'aboutir à un positionnement collectif, une réunion d'échanges associant 40 représentants des usagers et des comités départementaux a été organisée en novembre 2022, et des contributions écrites ont été collectées à la même période. Fidèle aux préoccupations de notre réseau associatif, ce positionnement a été voté, à l'unanimité des membres présents, par le Conseil d'administration avant d'être notamment remis à Agnès Firmin-le Bodo, alors ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, et aux organisateurs de la convention citoyenne sur la fin de vie.

### La Ligue dénonce le manque de moyens pour les soins palliatifs

Dans cette déclaration, la Ligue rappelle que le débat sur l'aide active à mourir ne doit pas masquer le problème majeur au sujet de la fin de vie en France en 2022, qui reste l'absence de moyens suffisants alloués aux soins palliatifs et à l'accompagnement de la fin de vie. Après 5 plans nationaux de développement des soins palliatifs persistent en effet d'intolérables inégalités d'accès sociales et territoriales. Pour exemple, 26 départements ne disposent encore d'aucune unité de soins palliatifs.

### « La Ligue rappelle que le débat sur l'aide active à mourir ne doit pas masquer le problème majeur au sujet de la fin de vie en France »

**Daniel Nizri,**  
Président de la Ligue contre le cancer

La Ligue dénonce également le manque de formation des professionnels à la démarche palliative, un soutien inadapté des aidants et une coordination ville-hôpital insuffisante qui entretiennent une situation de « mal mourir ». Elle pointe aussi le fait que les dispositions de la loi Claeys-Leonetti en vigueur depuis 2016 sont encore relativement méconnues des professionnels comme des citoyens, ce qui se traduit par un non-recours aux droits autorisés. La Ligue affirme en outre que la question d'une nouvelle loi reste biaisée tant que le cadre législatif actuel n'a ni été pleinement mis en œuvre, ni évalué. Une réaction urgente des pouvoirs publics est donc nécessaire afin de débloquent des moyens massifs en faveur des infrastructures de soins palliatifs, de la formation des professionnels et de l'information des usagers du système de santé en matière de fin de vie. L'enjeu est de garantir enfin équité, qualité et accessibilité aux soins palliatifs. Concernant l'aide active à mourir, la Ligue fixe plusieurs conditions : seul le suicide assisté devrait être dépénalisé, toutes les demandes devant être évaluées par un collège professionnel multidisciplinaire. Elle insiste aussi sur la nécessité d'informer pleinement les personnes des différentes options qui s'offrent à elles en veillant qu'elles demeurent libres de leurs choix, indemnes de toutes pressions extérieures et capables de réaliser l'acte elles-mêmes, sauf exceptions qu'il appartiendra au législateur de définir. Enfin, la prise en charge par la Sécurité sociale, et donc par la collectivité, seront nécessaires afin de répondre aux principes d'égalité et de solidarité.

**Dans la continuité de cette prise de parole, la Ligue a poursuivi toute l'année les travaux engagés sur la fin de vie, afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des personnes malades et de leurs proches.**

### Partenariats



## DES COMBATS COLLECTIFS

**Plus nous sommes nombreux, plus nos voix portent et plus nous avons les moyens d'agir... C'est pour cela que la Ligue engage chaque année de nouvelles collaborations avec d'autres structures dans l'optique de faire reculer la maladie, de réduire les inégalités d'accès aux soins et d'améliorer l'accompagnement des patients et de leurs proches.**

**E**n 2023, la Ligue contre le cancer a engagé trois nouveaux partenariats sur des fronts différents mais complémentaires : l'amélioration des parcours de soins, l'accompagnement des aidants et la généralisation des soins de support.

■ **En janvier,** c'est d'abord avec la Mutualité Française que la Ligue s'est associée autour d'un programme de collaboration centré sur la valorisation et le déploiement des soins de support qui sont encore peu prescrits et insuffisamment pris en charge par l'Assurance Maladie. Les deux partenaires veulent développer ensemble des contenus pédagogiques qui seront ensuite diffusés aux mutuelles adhérentes à la Fédération de la Mutualité Française et aux professionnels de santé des

établissements mutualistes. Décliné dans les territoires via les comités départementaux de la Ligue, ce partenariat permettra, en outre, de mesurer les recours aux soins de support, l'évolution de la prise en charge et leurs effets ressentis sur la qualité de vie des patients.

■ **En novembre,** la Ligue s'est rapprochée d'Unicancer avec un accord de partenariat qui prévoit d'étendre la collaboration existante sur le financement de la recherche. La convention vise la mutualisation de ressources afin d'améliorer le parcours de soins, en réaffirmant le rôle du patient dans la construction de sa prise en charge. Elle prévoit notamment des actions de plaidoyer communes, un travail sur l'amélioration de l'information des patients et des cliniciens sur le parcours de soins et la recherche en oncologie et des travaux partagés pour mieux mettre en lumière les inégalités d'accès aux soins, en particulier en ce qui concerne les traitements innovants.

■ **Le même mois,** la Ligue a également engagé un partenariat avec le collectif « Je t'aide ». L'objectif de cet accord : mettre en place des actions partagées pour la reconnaissance, l'information et l'accompagnement des aidants des personnes atteintes de cancer. Un autre volet stratégique de cette collaboration portera sur la sensibilisation des acteurs institutionnels et politiques aux difficultés des aidants dont le rôle, sous-estimé, est pourtant essentiel à l'équilibre du système de santé.

## PLFSS 2023

# Un bilan nuancé malgré une mobilisation forte

La Ligue contre le cancer est là pour porter la parole des 3,8 millions de personnes qui vivent avec un cancer. Son engagement pour défendre leurs droits et le dialogue constructif qu'elle entretient avec les pouvoirs publics ont permis au fil des années d'obtenir de nombreuses avancées favorables aux patients. Sur ce plan, l'année 2023 s'est révélée en demi-teintes.

L'une des missions phare de la Ligue est de porter la parole des personnes malades et des aidants au plus haut niveau, jusque dans les couloirs de l'Assemblée nationale, afin que la loi française préserve au mieux leurs intérêts. Pour ce faire, sa direction Droits et soutien des personnes analyse en permanence les remontées des usagers afin d'identifier d'éventuelles carences dans la loi actuelle et d'élaborer des propositions. Chaque année, un des temps forts est la période de 50 jours pendant lesquels le parlement examine le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). C'est alors un combat contre la montre pour mener ses combats, principalement sous la forme de propositions d'amendements qu'il faut ensuite faire endosser par un maximum de députés. En 2023, la Ligue a ainsi proposé une quinzaine d'amendements : sur l'indemnisation des arrêts de travail en ALD, le congé de proche aidant, la prise en charge de l'activité physique adaptée, la taxation du tabac ou encore le prix minimum de l'alcool. Elle a également demandé la suppression de trois articles qui semblaient susceptibles d'entraîner un recul des droits.

### Une expérimentation pour le remboursement de l'APA

Une fois le PLFSS voté le 4 décembre, la Ligue a dénoncé un texte décevant. La prise en charge de l'APA dans le cadre du sport sur ordonnance pour les personnes atteintes d'ALD qui semblait pourtant acquise a finalement été supprimée à la dernière minute du plan de financement. Ce dernier prévoit cependant la possibilité d'un remboursement par l'Assurance Maladie des séances d'activité physique adaptée pour les malades du cancer à titre expérimental

et sur une période de deux ans. La proposition portée conjointement avec France Assos Santé et la Ligue contre le cancer visant à instaurer un prix minimal par unité d'alcool n'a pas non plus été retenue, alors même que la mesure a démontré son intérêt dans d'autres pays.

### De maigres avancées

La Ligue a également fait part de son inquiétude vis-à-vis d'articles qui, s'ils n'ont pas pour objet de viser directement les patients en ALD risquent de les impacter malgré tout, comme la limitation à trois jours pour les arrêts prescrits en téléconsultation par un médecin autre que le médecin traitant ou les mesures coercitives destinées à encourager les transports partagés. Toutefois, la Ligue a salué certaines décisions comme le renforcement des dispositions de lutte contre les pénuries de médicaments, la suppression de l'article 39 qui risquait de mettre à mal l'indemnisation des victimes de l'amiante ou encore la présomption de droits à la complémentaire santé solidaire (C2S) pour certains bénéficiaires de minimas sociaux.



Image

Faire entendre notre différence :

## QUELLE MARQUE POUR LA LIGUE ?

Selon le dernier baromètre de France Générosités, la Ligue est la quatrième association préférée des Français et la troisième organisation la plus attractive du pays. C'est un grand honneur et une force indéniable dans un contexte où les combats à mener sont toujours plus nombreux et alors même que la générosité des Français est contrainte par l'inflation qui pèse sur les ressources disponibles.



4<sup>e</sup>

association préférée des Français

### Philippe Martin,

Président de la commission communication de la Ligue

« Mais cette reconnaissance nous oblige également. Face à des enjeux évoluant constamment, nous devons adapter notre image pour rester pertinents et répondre au mieux aux besoins et aux attentes de tous nos publics, qu'ils soient touchés ou non par le cancer. »

### Plus visible, plus lisible

Dans cette optique, un travail de fond a été lancé l'an dernier qui vise à améliorer la visibilité et la notoriété de la Ligue, afin d'optimiser la diffusion de ses messages en France et à l'international, engager les jeunes générations dans notre action et se différencier des autres acteurs présents dans la lutte contre le cancer. Un diagnostic a été mené dans un premier temps. Il a permis d'identifier les atouts de la Ligue – son réseau puissant, son rôle majeur dans le financement de la recherche, ses nombreux partenariats, son positionnement universaliste – mais aussi les points à renforcer, liés notamment aux disparités des moyens d'action sur le terrain et à une identité insuffisamment perçue par le grand public, rythmée par de grandes campagnes « œcuméniques » nationales.

« Sur la base de ce travail d'analyse mené avec une agence de communication, nous avons poursuivi la réflexion avec l'objectif de bâtir une nouvelle plateforme de marque. Pour nous, la priorité est de faire entendre notre différence, celle d'un acteur généraliste qui mène de très nombreuses missions tout au long de la maladie bien sûr, mais aussi à chacune des étapes du parcours de santé de nos concitoyens, de la prévention à l'après cancer. Nous voulons en outre proposer une image moins institutionnelle et plus dynamique, engageante et combative. »

### Philippe Martin,

Président de la commission communication de la Ligue

Après sa présentation à l'assemblée générale, cette ambition commencera à prendre corps dans les campagnes et les différents supports de communication dans les mois qui viennent... Affaire à suivre !



**DES RESSOURCES  
FINANCIÈRES  
ESSENTIELLES  
POUR DES  
ACTIONS  
CONCRÈTES**

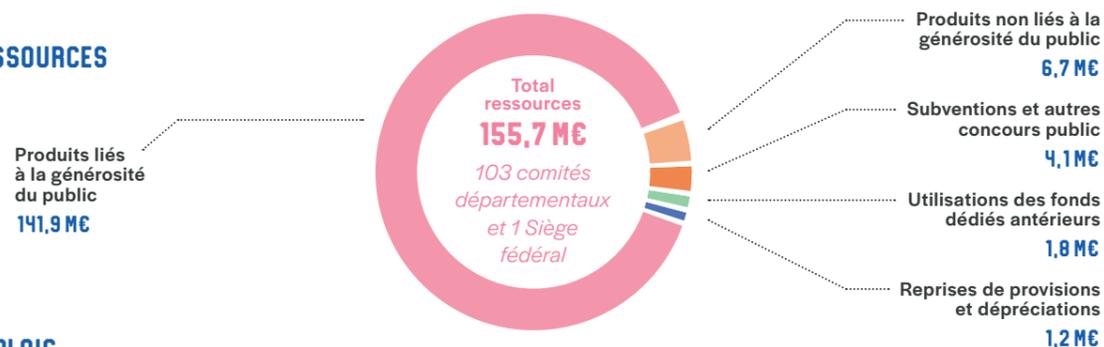
# DONNÉES FINANCIÈRES

En 2023, la Ligue poursuit ses investissements pour une lutte toujours plus efficace contre le cancer : 47,3 millions d'euros dédiés au financement de la recherche et à la réduction des inégalités, plus d'un million d'euros pour accompagner la transformation digitale des comités et la refonte de leurs outils. Malgré un contexte inflationniste difficile, elle réussit à mobiliser un public généreux, fidèle et uni face à la maladie. Cette collecte massive va permettre à la Ligue d'investir largement et de renforcer ses actions, que ce soit en direction des personnes

malades et de leurs aidants, dans la promotion de la santé, du dépistage et de la prévention, pour soutenir la recherche, etc. Une analyse qualitative des résultats financiers prévue en 2023 va permettre une allocation plus efficiente des ressources. Les décisions prises aujourd'hui porteront leurs fruits sur plusieurs années. L'association pérennise ainsi son action dans le temps, pour rester forte face aux aléas extérieurs et entièrement mobilisée en faveur des malades, contre le cancer.

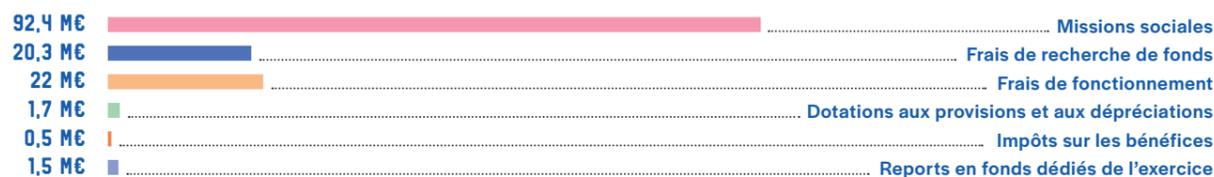
## LES RESSOURCES 2023 ET LEURS EMPLOIS

### LES RESSOURCES



### LES EMPLOIS

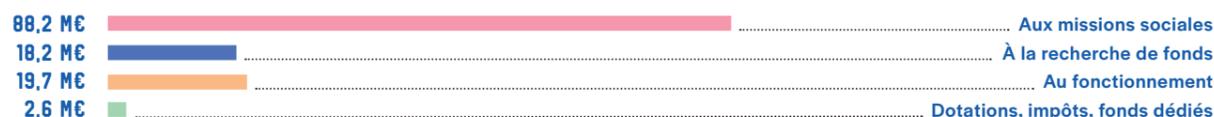
#### CHARGES 2023 PAR DESTINATION / 138,4 M€



#### RÉPARTITION 2023 DES ENGAGEMENTS EN MISSIONS SOCIALES / 92,4 M€



#### EMPLOIS 2023 FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC / 128,7 M€



Les ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés) en fin d'exercice (également appelées stocks de générosité du public non utilisé) atteignent à fin décembre 2023 : 181,1 M€

#### CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE / 7,2 M€



## PRODUITS PAR ORIGINE 2023 / 155,7 M€

### Produits liés à la générosité du public / 141,9 M€

Les legs et assurances vie gérés ont atteint un montant globalisé de 74,6 M€ soit une hausse de 2 % par rapport à l'année dernière. Sur la même période, une hausse des dons est également observée : ils passent de 46,3 M€ à 47,1 M€ ce qui représente également une hausse de 2 %. Cette tendance n'est pas observée, au niveau de la Fédération, sur :  
 • Les cotisations des adhérents qui baissent de 3,9 M€ à 3,8 M€ entre 2022 et 2023 soit une diminution de 2 %,  
 • Le mécénat évolue également de manière négative en passant de 1,3 M€ à 890 K€ en 2023 soit une diminution de 29 %.

Une croissance de 39 % est constatée sur les autres produits liés à la générosité du public évoluant de 11,4 M€ à 15,4 M€ au 31 décembre 2023.

### Produits non liés à la générosité du public / 6,7 M€

Les produits non liés à la générosité du public sont en progression de 4 % avec la décomposition présentée ci-dessous :  
 • Le parrainage des entreprises progresse de 12 % pour atteindre le montant de 0,6 M€ (0,5 M€ l'année précédente),  
 • Les contributions financières sans contrepartie atteignent 3,2 M€ contre 2,7 M€ soit une variation de 18 %,  
 • Les autres produits non liés à la générosité du public représentent un montant de 3,0 M€ ce qui équivaut à une diminution de 9 % par rapport à l'exercice précédent.

### Subventions et autres concours publics / 4,1 M€

La tendance constatée en 2022, à savoir une diminution des subventions, est également observée en 2023 passant de 4,3 M€ à 4,1 M€ soit une baisse de 3 %. La majorité des subventions provient des collectivités locales et sont attribuées aux comités départementaux.

### Produits calculés / 3 M€

Les reprises de provisions totalisent 1,2 M€ contre 2 M€ sur l'exercice précédent soit une diminution de 38 %. Elles sont essentiellement suite à des risques éteints sur des litiges relatifs à des dossiers de libéralités et assurances vie. L'utilisation des fonds dédiés antérieurs diminue également sur l'exercice 2023 passant de 2,6 M€ à 1,8 M€ soit une variation de 31 %.

## CHARGES PAR DESTINATION 2023 / 138,4 M€

### Missions sociales / 92,5 M€

Elles représentent un montant global de 92,5 M€ soit une hausse de 21 % par rapport à 2022. Il s'agit de l'année où les dépenses affectées aux missions sociales est la plus importante. Il est ajouté que la hausse des actions pour la prévention et la promotion des dépistages (+ 37 %) est portée essentiellement par les comités.

### Frais de recherche de fonds / 20,3 M€

Ils comprennent, d'une part, les frais sur les legs et, d'autre part, ceux sur les dons et dans une moindre mesure ceux sur la recherche de partenariats. Ils progressent de 5 % passant de 19,3 M€ à 20,3 M€.

### Frais de fonctionnement / 22 M€

Ils s'établissent à 22 M€ en 2023 contre 19,2 M€ en 2022 soit une hausse de 14 %. Ces frais intègrent tous les coûts de fonctionnement pour permettre au siège et aux comités d'être performant dans la réalisation de leurs missions sociales y compris les frais de personnels.

### Charges calculées / 3,7 M€

Elles concernent essentiellement des opérations comptables et baissent de 47 % par rapport à l'année 2022 :  
 • Provisions pour les legs et les retraites, essentiellement : 1,7 M€ soit une diminution de 40 %,  
 • Reports en fonds dédiés de l'exercice : 1,5 M€ soit une réduction de 63 % entre 2022 et 2023.  
 Les impôts sur les bénéfices complètent ces charges calculées : ils atteignent 500 K€ en 2023 contre 144 K€ au titre de l'exercice précédent.

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023 / 17,3 M€

L'année 2023 se conclut par un résultat excédentaire. Il vient compléter les réserves de la Ligue, qui correspondent désormais à 20 mois d'activité moyenne des 3 derniers exercices. Ce niveau de réserves est au-dessus de la fourchette recommandée en interne soit 12 mois. Conscient de la nécessité de faire plus et mieux pour les patients et leurs proches, et sur la base du plan triennal approuvé en mars 2023, plusieurs projets en matière de prévention (Ma Ville se Ligue) et d'aide aux personnes malades et à leurs proches (*Au fil de la Ligue*) ont été initiés.

### LES RÉSERVES DE LA LIGUE AU 31 DÉCEMBRE 2023

Les réserves sont constituées dans le but de faire face à une diminution conjoncturelle des ressources afin de pouvoir financer les frais fixes et les projets pluriannuels en particulier en matière de recherche.

### LA LIGUE : UNE ORGANISATION FINANCÉE PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les produits de la générosité du public, représentent 93% (ce taux est stable pour le 3<sup>e</sup> exercice consécutif) du total des produits par origine de La Ligue (hors produits reprises de provisions et dépréciations et utilisation des fonds dédiés antérieurs).

## COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (M€)

	2023	2022
Produits d'exploitation	149,1	147,1
Charges d'exploitation	- 137,2	- 121,1
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>12</b>	<b>26,1</b>
Produits financiers	4,1	0,9
Charges financières	- 0,2	- 0,3
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>3,9</b>	<b>0,6</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>15,9</b>	<b>26,7</b>
Produits exceptionnels	2,6	5,2
Charges exceptionnelles	- 0,5	- 3
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2</b>	<b>2,2</b>
Impôts sur les bénéfices	- 0,5	- 0,2
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>17,3</b>	<b>28,7</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>7,2</b>	<b>6,4</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>- 7,2</b>	<b>- 6,4</b>

## BILAN SYNTHÉTIQUE 2023 (M€)

Actif (en M€)	2023			2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé	129,4	- 36,8	92,6	81
Actif circulant	276,2	- 0,4	275,8	267,3
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>405,6</b>	<b>- 37,1</b>	<b>368,5</b>	<b>348,3</b>
Engagements reçus	10,5		13,3	10,4

Passif (en M€)	2023	2022
	Net	Net
Fonds propres	226,8	209,2
Fonds reportés et dédiés	58	65,3
Provisions	8,3	7,8
Dettes	75,4	66
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>368,5</b>	<b>348,4</b>
Engagements donnés	2,5	4

## UNE GESTION VIGILANTE ET RIGoureuse

Soucieuse de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur et de transparence, la Ligue contre le cancer a enrichi et fait évoluer ses dispositifs d'évaluation.

## L'ÉVALUATION DES ENTITÉS DE LA FÉDÉRATION

En 2023 une nouvelle direction de l'évaluation a été créée avec pour objectifs l'amélioration de la performance des processus et la diminution des risques. Le domaine d'intervention de cette direction est à la fois au siège mais également dans les comités départementaux.

Pour permettre une meilleure appropriation des problématiques de performance et de gestion des risques, la Ligue a déployé une démarche « d'appui-conseil ».

## L'appui-conseil au service des comités

Quotidiennement les comités sont accompagnés par les différents services du siège sur leur problématiques statutaires, en ressources humaines ou encore financière.

Une fois par an, une sensibilisation à la gestion des risques est proposée grâce à l'élaboration et à la mise à disposition d'une cartographie de conformité personnalisée pour chaque comité. En 2023 une vingtaine de comités ont bénéficié de ce dispositif. Enfin, suite à la réalisation d'un audit, la direction de l'évaluation propose un plan d'accompagnement régulier pour permettre une mise en œuvre rapide et performante des actions correctives demandées.

## LES INSTANCES INTERNES, ACTEURS DE LA GESTION VIGILANTE ET RIGoureuse

En interne, afin de mener à bien sa démarche de maîtrise des risques et sa gestion rigoureuse :

## ■ Le conseil d'administration

valide le plan d'audit interne et les décisions permettant une réduction de risques et la rigueur de la gestion notamment financière.

## ■ Le comité d'audit interne

évalue et émet un avis sur les risques potentiels ou avérés auxquels la Fédération (son siège et les comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités.

## ■ Le comité financier

conseille le Conseil d'administration sur les grands équilibres budgétaires, en particulier sur les comptes du Siège de la

Fédération mais aussi dans le cadre des comptes combinés de la Ligue. Il donne un avis sur le budget du Siège et examine chaque trimestre les écarts entre la projection budgétaire, la prévision initiale et les chiffres de l'année précédente. Il examine également la trésorerie et les placements du Siège de la Fédération.

## ■ La direction de l'évaluation

met en œuvre les orientations prises par le comité d'audit interne ; par la réalisation de missions d'audit dans les différents services du siège et dans les comités départementaux.

## LES INSTANCES EXTERNES DE CONTRÔLE, PARTENAIRES INCONTOURNABLES

La démarche interne est renforcée par l'intervention d'organes de contrôle externes :

## ■ Le commissaire aux comptes (Ernst&amp;Young)

certifie les comptes sociaux et combinés. Il effectue également chaque année une mission d'évaluation du contrôle interne dans plusieurs comités départementaux. De plus, un commissaire aux comptes est spécifique à chaque comité départemental pour la certification des comptes.

## ■ Le don en confiance

exerce la mission de contrôle de l'appel de la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés, en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Les contrôleurs effectuent également chaque année une mission dans plusieurs comités départementaux. La commission d'agrément du Comité du Don en Confiance a renouvelé notre labellisation triennale en 2022.

## ■ La cour des comptes

contrôle l'emploi des ressources issues de la générosité du public.





Découvrir le rapport d'activité de la recherche 2023  
sur notre site Internet [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net), rubrique "Qui sommes-nous ?"

**Responsable de la publication**

Lucie Drouet

**Conception, création, réalisation**

La Suite – andCo

**Crédits illustrations**

Shutterstock, Gettyimages

Juin 2024



**LIGUE CONTRE LE CANCER**  
14 rue Corvisart – 75013 Paris  
01 53 55 24 00

